

# **SOMMAIRE**

**REMERCIEMENTS**

**SOMMAIRE**

**LISTE DES ABREVIATIONS**

**LISTE DES GRAPHIQUES**

**LISTE DES TABLEAUX**

<b>PREMIERE PARTIE : APPROCHE THEORIQUE SUR L'INDUSTRIE ET les DROITS DE DOUANE .....</b>	<b>3</b>
<b>CHAPITRE I : PRESENTATION DE L'INDUSTRIE ET DES DROITS DE DOUANE ....</b>	<b>4</b>
<b>SECTION 1 : Théories sur l'industrie .....</b>	<b>4</b>
<b>    1-1    Courant libérale.....</b>	<b>4</b>
<b>        1-1-1    Visions des classiques .....</b>	<b>5</b>
<b>        1-1-2- Visions des néoclassiques .....</b>	<b>7</b>
<b>    1-2-1 Evolution industrielle de Marx.....</b>	<b>9</b>
<b>    1-2-2 Industrie, profit et concurrence .....</b>	<b>10</b>
<b>SECTION 2 : DROITS DE DOUANE .....</b>	<b>11</b>
<b>    2-1 Protectionnisme.....</b>	<b>11</b>
<b>        2-1-2 Instruments de protectionnisme.....</b>	<b>12</b>
<b>    2-2 Pratique des droits de douane.....</b>	<b>13</b>
<b>        2-2-1 Hypothèses de bases.....</b>	<b>14</b>

<b>2-2-2 Application des droits de douane .....</b>	<b>15</b>
<b>CHAPITRE II : UTILISATION DES DROITS DE DOUANE COMME BASES D'EXPRESSIONS DES STRATEGIES INDUSTRIELLES .....</b>	<b>19</b>
<b>Section 1: Droits de douane élevés : stratégie d'industrialisation par substitution aux importations .....</b>	<b>19</b>
<b>    1-1-Principes théorique : théorie des industries naissantes.....</b>	<b>20</b>
<b>    1-2 Fonctionnement.....</b>	<b>21</b>
<b>    <u>Graphe n°1 : Effet des droits de douane sur les prix .....</u></b>	<b>22</b>
<b>    1-3 Critiques.....</b>	<b>23</b>
<b>Section 2: Droits de douane faibles : stratégie d'industrialisation par substitution aux exportations.....</b>	<b>25</b>
<b>    2-1- Principes .....</b>	<b>25</b>
<b>    2-2 Moyens et Critiques .....</b>	<b>26</b>
<b>    2-2-1 Emprunts et aides .....</b>	<b>26</b>
<b>    2-2-2 Investissement direct étranger .....</b>	<b>27</b>
<b>DEUXIEME PARTIE : ANALYSE PRATIQUE DES DROITS DE DOUANE POUR L'INDUSTRIE, Cas Madagascar .....</b>	<b>31</b>
<b>CHAPITRE I : ANALYSE DE LA VARIATION DU TARIF DES DROITS DE DOUANE .....</b>	<b>32</b>
<b>Section 1 : Vérification : droits élèves (ISI) , droits faibles (ISE) sur les produits industriels .....</b>	<b>32</b>
<b>    1-1 Comparaison des tarifs de 1967 et de 1999 du chapitre 15 .....</b>	<b>32</b>

<b>Tableau n°1 : Tarifs des droits de douane de 1967 et 1999 sur chapitre 15 de la nomenclature .....</b>	<b>33</b>
<b>1-2 Etude de stabilité des tarifs .....</b>	<b>35</b>
<b>Supposons que les tarifs sont stables s'ils ne subissent pas de grande modification tarifaire, soit une plus 5%. Pour voir la stabilité des tarifs de chaque stratégie industrielle, il est nécessaire de comparer deux années pendant chaque période.....</b>	<b>35</b>
<b>Tableau n°2 : Tarifs dans les différentes stratégies d'industrialisation.....</b>	<b>35</b>
<b>Section 2 : Evaluation des résultats .....</b>	<b>37</b>
<b>2-1Résultats.....</b>	<b>37</b>
<b>2-1-1Droits élevés sur les produits industriels : performance locale des industries.....</b>	<b>38</b>
<b>Tableau n°3 : Répartition des entreprises suivant la branche .....</b>	<b>38</b>
<b>2-1-2 Droits faibles sur les produits industriels : performance du point de vue extérieur...41</b>	
<b>Graphe n°3 : Evolution de l'investissement (en % PIB) .....</b>	<b>41</b>
<b>Graphe n°4 : Evolution exportation des produits manufacturiers.....</b>	<b>42</b>
<b>2-2 Critiques et Solution.....</b>	<b>43</b>
<b>Section 1 : Causes de l'emprise .....</b>	<b>46</b>
<b>1-1 Recours aux accords entre les organismes particuliers.....</b>	<b>47</b>
<b>1-1-1 Investisseurs .....</b>	<b>47</b>
<b>Tableau n°6 : Crédit des zones franches industrielles en 2009 et 2010 .....</b>	<b>48</b>
<b>1-1-2 Organisme d'intégration régionale .....</b>	<b>49</b>
<b>1-2 Recours aux accords des organismes internationaux .....</b>	<b>49</b>

<b>1-2-1 Banque Mondiale et Fond Monétaire international.....</b>	<b>49</b>
<b>1-2-2 Organisation mondiale du commerce .....</b>	<b>50</b>
<b>2-1 Conditions de base .....</b>	<b>52</b>
<b>2-1-1 Augmentation de la production agricole .....</b>	<b>52</b>
<b>2-1-2 Possession de meilleures infrastructures .....</b>	<b>53</b>
<b>2-1-3 Renforcement des capacités et productivités à l'échelle nationale.....</b>	<b>53</b>
<b>2-1-4 Intégration des politiques industrielles et environnementales .....</b>	<b>54</b>
<b>2-1 Incitations.....</b>	<b>55</b>
<b>2-2-1 Encouragement de l'épargne et l'investissement.....</b>	<b>55</b>
<b>2-2-2Encouragement des micro entreprises et les PME .....</b>	<b>56</b>
<b>2-2-3GarantiE de la stabilité pour créer de nouveaux débouchés .....</b>	<b>57</b>
<b>CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>59</b>

## **ANNEXES**

## **BIBLIOGRAPHIE**

## **TABLE DES MATIERES**

## **LISTE DES ABREVIATIONS**

APD : Aide Publique au Développement

CEE : Communauté Economique Européen

CI : Consommation Intermédiaire

COI : Commission de l'Océan Indien

COMESA: Common Market of Eastern and Southern Africa

DISE / MAEP : Direction des Informatiques et du Suivi – Évaluation / Ministère de L’Agriculture de l’Élevage et de la Pêche

DD : Droits de Douane

DSY : Direction des SYnthèses économiques / INSTAT

DTS : Droits de Tirages Spéciaux

EX : EXemple

EXO : EXOnéré

FMI : Fond Monétaire International

FMN : Firmes Multinationales

GATT : Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce

IDE : Investissement Direct Etranger

IFI : Institutions Financières Internationales

IND ALIMENTAIRE : INDustries ALIMENTAIRE

IND DES CORPS GRAS : INDustries DES CORPS GRAS

INSRE : Institut National de la Recherche Economique

INSTAT : Institut National de la Statistique

ISE : Industrialisation par Substitution aux Exportations

ISI : Industrialisation par Substitution aux Importations

JORM : Journal Officiel de la République Malgache

K: Capital

L: Travail

MITI: Ministry of International Trade and Industry

OMC : Organisation Mondiale du Commerce

ONT : Obstacles Non Tarifaires

PED : Pays Envie de Développement

PIB : Produit Intérieur Brut

PME : Petites et Moyennes Entreprises

SADC : Southern African Development Community

TIC : Technologie de l'Information et de la Communication

TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée

## **LISTE DES GRAPHIQUES**

<b>GRAPHE n°1 : EFFET DES DROITS DE DOUANE SUR LES PRIX.....</b>	<b>22</b>
<b>GRAPHE n°2 : EVOLUTION DE LA CROISSANCE PRODUCTION INDUSTRIELLE EN VOLUME.....</b>	<b>40</b>
<b>GRAPHE n°3 : EVOLUTION DE L'INVESTISSEMENT (EN % PIB).....</b>	<b>41</b>
<b>GRAPHE n°4:EVOLUTION EXPORTATION DES PRODUITS MANUFACTURIERS.....</b>	<b>42</b>

## **LISTE DES TABLEAUX**

<b>TABLEAU n°1 : TARIFS DES DROITS DE DOUANE DE 1967 ET 1999 SUR CHAPITRE 15 DE LA NOMENCLATURE .....</b>	<b>33</b>
<b>TABLEAU n°2 : TARIFS DANS LES DIFFERENTES STRATEGIES D'INDUSTRIALISATION.....</b>	<b>35</b>
<b>TABLEAU n°3 : REPARTITION DES ENTREPRISES SUIVANT LA BRANCHE.....</b>	<b>38</b>
<b>TABLEAU n°4 : RAISONS DE PREFERENCE POUR LES IMPORTATIONS.....</b>	<b>44</b>
<b>TABLEAU n°5 : EVOLUTION DES PARTS DE CONSOMMATIONS INTERMEDIAIRES IMPORTEES.....</b>	<b>45</b>
<b>TABLEAU n°6 : CREATION DES ZONES FRANCHES INDUSTRIELLES EN 2009 ET 2010.....</b>	<b>48</b>

## **INTRODUCTION GENERALE**

D'après la loi Verdoorn-Kaldor(1960) selon laquelle le secteur manufacturier ou industriel joue un rôle important dans la croissance économique du fait de l'existence des rendements d'échelles croissants dans ce secteur. En 2009, le niveau du secteur secondaire par rapport au PIB reste le moins élevé parmi les deux autres secteurs économiques, le secteur primaire a représenté 26,3%<sup>1</sup> de la richesse du pays (en terme courant) et le secteur secondaire 14,8%<sup>1</sup> et le secteur tertiaire 51,7%<sup>1</sup> du PIB. Et avec la crise politique, le taux de croissance économique réel a atteint un niveau négatif (4,6%)<sup>1</sup> en 2009.

Selon la théorie néoclassique, la performance du secteur industriel est le reflet du développement économique et social. Le capitalisme industriel de Ricardo s'accompagne d'une liberté d'échange régie d'un régime de flexibilité ce qui est contrarié par les Marxistes, l'activité industrielle doit être accompagnée d'une politique protectionniste vis-à-vis de l'étranger pour protéger les industries nationales.

Les instruments protectionnistes se distinguent en deux grandes catégories : les droits de douane et les nouveaux instruments protectionnistes (ou instruments non-tarifaires). Cette dernière catégorie regroupe tous les instruments en principe interdits par les accords internationaux mais tolérés sinon acceptés dans les faits. Depuis sa création du 01 Janvier 1995, l'un des objectifs prioritaires de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) a été de marginaliser le rôle des instruments non-tarifaires en interdisant leur utilisation dans de nouveaux accords et en demandant aux Etats membres la transformation de ceux déjà existant en leur équivalent tarifaire.

D'après A Bouët, les droits de douane sont un outil protectionniste traditionnel et le mieux contrôlé par les instances internationales. L'application des droits de douane, comme système de protection est régie par des lois et procédures réglementaires. Elle possède aussi des techniques particulières, comme les impôts et taxes. A Madagascar, ses droits s'appliquent sur les produits importés<sup>2</sup>, y compris les intrants et les produits industriels.

---

<sup>1</sup> INSTAT/DSY

<sup>2</sup> Question aux services des douanes/Antaninarenina/Antananarivo

Vu l'importance de l'industrie, dans une économie et leur croissance dépendant de l'aspect d'échange d'après les théories classiques et Marxistes d'une côté ,et de l'autre les droits de douane qui s'effectuent dans les échanges pour protection pourraient être des obstacles ou des incitations sur la croissance de ce secteur, c'est pour cela qu'on a choisi ce thème « **Utilisations des droits de douane pour l'industrie, cas de Madagascar** ».Ainsi, nous pouvons résoudre la problématique, comment utiliser les droits de douane en faveur de l'industrie, à Madagascar ?

L'objectif de ce travail est principalement d'apporter les réponses à cette question suite aux analyses des données recueillies à partir des recherches bibliographiques, des consultations ministérielles, ...

Notre travail divise en deux parties, la première partie analysera les théories sur l'industrie et les droits de douane en mettant en évidence sur leurs présentations simples et sur l'utilisation des droits de douane comme bases d'expressions des stratégies industrielles. La deuxième partie traitera l'analyse pratique des droits de douane pour l'industrie, cas de Madagascar avec deux chapitres à savoir : l'application des droits de douane et l'emprise des droits de douane faibles sur les produits industriels.

## **PREMIERE PARTIE : APPROCHE THEORIQUE SUR L'INDUSTRIE ET LES DROITS DE DOUANE**

Etudier la production et la consommation est un travail difficile et complexe. La théorie pure se fait appliquer en vue d'une élaboration d'une science de choix. Elle permet d'éclairer les hypothèses, de poser les bonnes questions, voire de proposer des traitements mathématiques pour éclairer ou simuler des options. Sous des formes élaborées, elle autorise des opérations sous contraintes.

De façon générale, les sciences économiques sont à l'origine de toutes les sciences de la gestion. La théorie du producteur sert à l'homme de marketing, de l'investissement, de production, des combinaisons des facteurs, de stockage et de maximisation des profits.

La science économique n'est en effet jamais neutre. Même sous des formes les plus abstraites, formalisées et éloignées du réel, elle est modèle, état à atteindre ou à refuser. Le plus souvent d'ailleurs, la recherche économique est plus appliquée encore pour se procurer des régularités, d'interdépendance, des lois conduites à des révisions et à des interventions directes.

Les théories économiques que nous allons étudier concernent l'industrie et les droits de douane. Nous élaborons dans le premier chapitre la présentation de l'industrie et des droits de douanes et dans le second chapitre l'utilisation des droits de douane comme bases d'expressions des stratégies industrielles.

## **CHAPITRE I : PRESENTATION DE L'INDUSTRIE ET DES DROITS DE DOUANE**

L'industrie est un ensemble des activités, des métiers, qui produisent à partir de la mise en œuvre des matières premières. Les droits de douane sont des instruments des politiques commerciales vis à vis du reste du monde. Des connaissances plus approfondies sur l'industrie et des droits de douane, nous amène à savoir sur les théories sur l'industrie en premier lieu et en second lieu sur les droits de douanes.

### **SECTION 1 : THEORIES SUR L'INDUSTRIE**

L'industrie est une branche d'activité économique génératrice d'emploi, de revenu et des biens. Sa place se présente comme un secteur clé dans une économie. Ainsi, nombreuses économistes des courants de pensées économiques peuvent exprimer leurs opinions. Nous allons retenir deux courants pour bien assimiler le concept de l'industrie, courant libérale et courant marxiste.

#### **1-1 Courant libérale**

Le libéralisme est apparu en 1770<sup>3</sup>. L'idée du libéralisme est liée à la notion de liberté. Selon les précurseurs de ce courant de pensée, la liberté est une condition nécessaire au développement économique. La liberté d'entreprendre, de créer sa propre entreprise dans un climat de concurrence pure et parfaite est un fait marquant le libéralisme.

La révolution industrielle s'est réalisée grâce à la révolution agricole mais notamment du

---

<sup>3</sup> BERGER LONGUET Pascal, « Sciences économiques et sociales », Edition Hatier, Paris 1993, p 12

développement du processus de liberté individuelle et de liberté sous toutes ses formes : choix stratégique, type de gestion et d'organisation,...

### **1-1-1 Visions des classiques**

Adam Smith (1723-1790)<sup>4</sup> père de l'économie politique, est le premier à décrire le monde nouveau qu'apportera la révolution industrielle.

L'industrie est une activité économique qui permet de dégager des profits. L'homoéconomus d'Adam Smith se traduit par le comportement égoïste de tout en chacun, une liberté de créer sa propre entreprise et de maximiser son profit. La vision harmonique de la société d'Adam Smith se manifeste par la recherche d'intérêt individuel qui selon lui, converge vers l'intérêt général. Le processus d'industrialisation comporte un aspect social, chaque individu a l'opportunité de faire la production et la création de valeur.

L'ensemble des productions individuelles internes constitue un avantage absolu pour la nation sur une optique d'échange international<sup>5</sup>. L'accroissement de la richesse nationale émane des échanges internationaux notamment des exportations qui surviennent de la performance en matière de productivité, de quantité et de qualité de produits des individus de la nation.

Pour favoriser le développement des industries internes, Adam Smith avance l'idée d'un minimum d'Etat qui se manifeste par l'absence de l'Etat dans les grandes activités économiques. Le rôle de l'Etat doit se baser sur un « Etat gendarme »<sup>6</sup> qui a pour fonction de protéger les

---

<sup>4</sup> GNOS Claude, « Production, Repartition et Monnaie », Edition Universitaire de Dijon, 1992, p 25

<sup>5</sup> PERROUX François, BLOCH-LAINE François, « L'entreprise et l'économie du XX<sup>ème</sup> siècle, PUF, 2<sup>ème</sup> Edition Tome 2, 1968, p 55

<sup>6</sup> BERGER LONGUET Pascal, « Sciences économiques et sociales », Edition Hatier, Paris 1993, p 25

industries des violences intérieures et des invasions étrangères ; de mettre sur pied une administration correcte de justice ; et d'entreprendre la construction et la maintenance de certaines institutions et ouvrages publics pour favoriser le développement des secteurs productifs.

La construction des infrastructures crée un environnement favorable et stable à la production, favorise la libre circulation des biens et des personnes.

Pour David Ricardo (1772-1923)<sup>7</sup>, la croissance économique se réalise sur un processus d'intensification des activités industrielles, de l'accroissement de la production et du renforcement des exportations. Les parties bénéficiaires, les trois classes de Ricardo, reçoivent leurs rémunérations : le profit celles des capitalistes, la rente celles des propriétaires fonciers et le salaire la rémunération des ouvriers. Le capitalisme industrie<sup>8</sup><sup>l</sup> de Ricardo s'accompagne d'une liberté d'échange régie d'un régime de flexibilité des prix. La valeur et la richesse créées par la production industrielle et l'échange sont déterminées à partir des intrants utilisés lors de processus de production.

Selon la théorie de la valeur incorporée de David Ricardo, les facteurs de production tels que le travail, les machines, les matières premières ainsi que le temps nécessaire à la production sont significatifs sur le niveau de rendement de l'activité industrielle.

Jean Baptiste Say (1763-1832)<sup>9</sup> pour sa part formule la loi de débouché. Il évoque que l'offre crée sa propre demande. La diversification du produit ainsi que le renforcement de l'activité industrielle en créant une énorme quantité de nouveaux emplois permet de redistribuer le revenu des ménages. La consommation des ménages favorise la survie des activités économiques des industries.

---

<sup>7</sup> GNOS Claude, « Production, Répartition et Monnaie », Edition Universitaire de Dijon, 1992, p 35

<sup>8</sup> PIETTRE Alain et REDSOLB Alain, « Pensée économique et théories contemporaines », Edition Dalloz, 1986, p 70-71

<sup>9</sup> BERGER LONGUET Pascal, « Sciences économiques et sociales », Edition Hatier, Paris 1993, p 40-41

Selon Jean Baptiste Say, pour stimuler la croissance économique, le secteur industriel doit être appuyé financièrement pour que le volume de la production augmente et que le chômage baisse. Ainsi, la consommation des ménages stimule l'activité industrielle sous une optique de revenu suffisant de ceux-ci.

La vision classique a une division plus macroéconomique. Elle se préoccupe de plus près de la liberté d'échange qui permet de gagner des devises et d'accroître la richesse nationale.

### **1-1-2- VISIONS DES NEOCLASSIQUES**

La théorie néoclassique part d'une analyse sur une dimension microéconomique. Cette théorie se base sur la dimension individuelle de l'unité productive, du marché, et se préoccupe profondément des raisonnements marginalistes. La théorie de la firme<sup>10</sup> fait partie de la construction néoclassique de l'équilibre partiel qui étudie les conditions d'une allocation optimale des ressources entre les différents agents économiques.

Les néoclassiques avancent l'idée selon laquelle chaque unité productive dotée d'une ressource, l'utilise d'une manière optimale afin d'en obtenir le maximum de profit<sup>11</sup>. Or ce profit constitue la raison principale d'existence de l'industrie qui par la suite peut élargir son domaine d'activité. L'épanouissement de l'industrie, selon les néoclassiques, constitue un instrument efficace de répartition de revenu.

Le processus d'industrialisation dans un régime de concurrence pure et parfaite peut aboutir à l'harmonie sociale. La croissance économique du pays se base sur une capacité accrue de production, d'une indépendance vis-à-vis de l'étranger et de la capacité des offreurs de satisfaire les besoins internes.

---

<sup>10</sup> JEAN PIERRE Angelier, « Economie industrielle », PUF Grenoble, 1991, p 56

<sup>11</sup> MONTBRIAL, « Economie théorique », PUF, 1971, p 45-46

Selon cette théorie, la performance du secteur industriel est le reflet du développement économique et social<sup>12</sup>. Le choix de processus d'industrialisation est incontournable aux objectifs de développement. Pour favoriser cette industrialisation, les néoclassiques stipulent l'absence de l'Etat dans fixation du prix au niveau du marché. Ce prix devrait se baser sur la confrontation de l'offre et de la demande.

Chaque unité est régie d'une loi d'égalité : chacune a droit à la même information, l'Etat offre l'opportunité égale à toute, sans distinction sur les exonérations fiscales et divers droits. La concurrence pure et parfaite est une condition de base de la vie économique selon les néoclassiques. L'activité industrielle est analysée d'une manière détaillée car celle-ci constitue le moteur de développement économique. Chaque unité productive est rationnelle en fonction des ressources disponibles, maximise son profit tout en évitant les surcharges.

Selon cette théorie, il y a toujours des imperfections des informations, constituant un handicap de la concurrence pure et parfaite, oblige le décideur de se contenter d'une rationalité limitée<sup>13</sup>. Le jeu d'opportunisme qui se traduit par des tricheries, pratiques courantes des agents qui cherchent leurs intérêts est un facteur d'imperfection de la vie industrielle. La maximisation des profits est déterminée par des multiples facteurs. L'Optimum de Pareto<sup>14</sup> par exemple se caractérise par le fait qu'un agent économique ne peut pas améliorer sa situation économique, son profit sans détériorer celle d'au moins un autre.

Selon Walras, la théorie de l'équilibre général stipule à une tendance d'égalité de prix des mêmes produits sur un marché. Ainsi, le profit des industriels tend à une égalité.

## 1-2 Analyse Marxiste

Marx est un théoricien fortement marqué par l'évolution industrielle. Il se préoccupe de

---

<sup>12</sup> BERGER LONGUET Pascal, « Sciences économiques et sociales », Edition Hatier, Paris 1993, p 55-56

<sup>13</sup> PIETTRE Alain et REDSOLB Alain, « Pensée économique et théories contemporaines », Edition Dalloz, 1986, p 55-57

<sup>14</sup> CHANDLER, « Stratégies et structure de l'entreprise », Les éditions d'organisation, 1989, p77

l'aspect social de la production industrielle. Le socialisme de Marx s'intéresse à des rapports sociaux dans le processus d'industrialisation et s'oppose au courant libéral. L'approche industrielle de Marx est née, suite au développement du secteur primaire qui présente une énorme abondance des quantités des matières premières et notamment de la naissance d'une lutte entre les classes sociales à l'issue des conflits d'intérêt émanant des exploitations agricole et industrielle.

### **1-2-1 EVOLUTION INDUSTRIELLE DE MARX**

L'approche historique de Marx relativise la révolution agricole à la révolution industrielle<sup>15</sup>. L'organisation sociale du travail est un principe de base qui peut restaurer une harmonie et une cohérence à la société. Selon Marx, le passage de la révolution agricole à la révolution industrielle est une étape nécessaire mais non pas suffisante au processus de développement économique<sup>16</sup>.

L'accroissement de la production par une organisation sociale du travail sert une base pour une croissance économique et pour l'amélioration du bien être social. Marx s'oppose à la liberté individuelle et à l'intérêt particulier des agents économiques des libéraux. Selon lui, ce courant de pensée aboutit à une divergence sociale, crée un écart entre les classes sociales capitalistes, rentières et ouvrières. Pour corriger cette différence entre classe, Marx propose dans sa théorie le socialisme et le communisme, basés sur une institution centralisatrice : l'Etat. L'Etat se présente comme le garant de la dignité humaine, de la cohérence sociale et de l'égalité des citoyens. Ainsi, toutes les unités productives sont donc réintégrées à l'Etat. L'Etat assure le

---

<sup>15</sup> MONTBRIAL, « Economie théorique », PUF, 1971, p 12

<sup>16</sup> JEAN PIERRE Angelier, « Economie industrielle », PUF Grenoble, p 45-46

fonctionnement et la survie des industries et redistribue un revenu équitable et égale aux ménages<sup>17</sup>.

Dans la théorie Marxiste, l'activité industrielle doit être accompagnée d'une politique protectionniste vis-à-vis de l'étranger pour protéger les industries nationales. Marx s'oppose à la division internationale du travail et au libre échange. La croissance économique d'un pays peut se réaliser avec la sphère productive au sein de lui-même. Marx confirme l'efficacité de l'économie fermé.

Selon Marx, la croissance économique s'émane de la propre volonté de l'Etat sur le maintient d'une politique économique efficace basée sur une intensification de l'industrialisation.

## **1-2-2 INDUSTRIE, PROFIT ET CONCURRENCE**

Dans la théorie Marxiste, l'industrie est appréhendée du point de vue de la production et de la valorisation du capital : les producteurs engagés dans une industrie donnée, réalisent un taux de profit moyen en fonction de l'offre et de la demande, de l'importance de capitaux engagés dans le processus productif considéré et de l'intensité de la concurrence entre producteur.

Les industries se distinguent ainsi par des taux de profit différents. Mais la concurrence entre capitaux tend à niveler les différences de valorisation qui peuvent exister ; la tendance à la baisse du taux de profit, à toute économie capitaliste, n'épargne ainsi aucune industrie<sup>18</sup>.

La théorie marxiste fait un découpage entre sections productives : l'une produisant les biens de production, l'autre les biens de consommations. Ces deux sous sections sont en interrelation étroite puisque la première doit produire les biens d'équipement demandés par

---

<sup>17</sup> CAIRE Guy, « Théorie et pratique de la politique de revenu », PUF, 4<sup>ème</sup> Editions, 1970, p 65-66

<sup>18</sup> PIERRE Salama, JEAN Valier, « Une introduction à l'économie politique », Edition Maespero, Paris 1973, p 85-89

l’investisseur de l’une et l’autre section, la seconde devant offrir les biens consommés par les salariés de l’une et l’autre section. En statique, un équilibre existe entre les productions respectives de ces deux sections. Mais en dynamique, la loi d’accumulation du capital inhérente à la concurrence se traduit par une suraccumulation des biens de production et par une sous accumulation, ce qui débouche inéluctablement sur une crise<sup>19</sup>.

Ainsi, les classiques et les marxistes proposent de se baser sur l’échange pour développer le secteur industrielle, le premier le libre-échange et le second le protectionnisme.

## **SECTION 2 : DROITS DE DOUANE**

Les mercantilistes ont considéré leurs richesses comme une accumulation des pierres précieuses par le biais de l’échange. Ils accordent une grande importance sur le mercantilisme des échanges.

Ainsi les pouvoirs publics ont adopté une politique commerciale protectionniste qui vise à se méfier des concurrences étrangères qui pourraient entraîner un désavantage pour le pays. L’un de l’outil de cette politique est les « droits de douane ». Sous l’article 02 du code des douanes malgache en 2010, les droits de douane sont des droits dont l’objet est de protéger le commerce, l’industrie et l’agriculture de la République de Madagascar. Ces droits sont un instrument de base du protectionnisme jusqu’aujourd’hui.

C’est pourquoi dans ce présent chapitre, nous allons étudier ce qui est les droits de douane, à l’aide de deux sous sections, ses sources à travers la politique commerciale protectionnisme et ses applications.

### **2-1 PROTECTIONNISME**

En générale, la fonction de l’Etat est d’être au service des citoyens de générations présents et futurs pour ses biens être collectifs. Dans sa politique économique, il apparaît la politique

---

<sup>19</sup> FRANCOIS Poulon, « Economie générale », Edition Dunod, Paris 1984, p 125-130

commerciale. C'est une politique dans le cadre du commerce extérieur pour diriger les mécanismes d'échanges.

### **2-1-1 Définition**

Le protectionnisme est une doctrine défendue par certains économistes, il propose de protéger la production nationale de la concurrence des entreprises étrangères<sup>20</sup>. Pour cela, le pouvoir politique entrave l'entrée sur le territoire national des marchandises étrangères par des taxes à l'importation (Ex : taxe de 30% sur une marchandise donnée) ou une réglementation spécifique (Ex : interdiction d'un type de marchandise).

Cette doctrine économique est très ancienne. On la retrouve en Europe chez les Mercantilistes du XVI et XVII siècles. A l'époque, l'économie était au service du pouvoir politique. Le but de l'économie était d'enrichir l'Etat. En favorisant les exportations et en limitant les importations par un protectionnisme très strict, la balance commerciale devenait excédentaire et l'Etat s'enrichissait.

Dans son ouvrage « Traité d'économie politique » (1615), François Antoine de Montchrestien (1575-1621) fut le premier théoricien moderne du protectionnisme. Ses idées furent mises en pratique par le contrôleur des finances de Louis XIV, Jean-Baptiste Colbert (1616-1688). Le colbertisme permet l'intervention de l'Etat pour favoriser les exportations de la production nationale et limiter les importations de produits étrangers. Le pays s'enrichit alors par une balance commerciale excédentaire.

L'esprit du mercantilisme a continué d'exister au travers des siècles. Au début du XXI siècle, les dirigeants de la Chine utilisent cette doctrine économique pour enrichir leur pays.

### **2-1-2 Instruments de protectionnisme**

Les instruments du protectionnisme se composent par deux catégories : barrières tarifaires et barrières non-tarifaires. Les barrières tarifaires qui sont nommés, en général par les droits de douane. Ils sont des droits prélevés sur les marchandises lors de leurs passages aux frontières. Les

---

<sup>20</sup> Cours “Economie International”, Département Economie, 3ème Année, 2010

consommateurs nationaux sont dissuadés d'acheter ces produits étrangers jugés trop coûteux et préfèrent acheter la production locale.

Et , les barrières non tarifaires, dont les prohibitions commerciales sont des interdictions d'importer certains produits , par fois sur des raisons sanitaires, religieuses, morales ou même écologiques .Comme, l'embargo ,c'est une mesure administrative qui vise à empêcher la libre circulation d'une marchandise. Le contingentement est un quota d'importation qui limite arbitrairement l'entrée des marchandises. L'autorisation d'importer n'est valable que pour un nombre réduit de produits. Pour des raisons politiques, un Etat peut interdire les importations en provenance d'un pays.

Puis, les mesures para tarifaires, ce sont des mesures destinés à faire une restriction ou une incitation quantitative et en valeur des échanges, par exemples, les subventions à l'exportation, les crédits à l'exportation avec des taux d'intérêt réduits, les distorsions liées aux différences de régimes fiscaux.

De plus, les règlements administratifs, des règlements très pointilleux peuvent décourager les exportateurs étrangers comme des normes de sécurité excessives, des obligations de mode d'emploi de la langue nationale.

Encore, les manipulations du taux de change, tel que, lorsqu'un pays possède une monnaie faible, ses exportations sont favorisées. De plus, ses importations lui coûtent plus chères, le cas inverse se trouve pour un pays qui détient une monnaie forte.

Et enfin, les esprits patriotiques, certains Etats diffusent un esprit protectionniste dans leurs populations. C'est un esprit qui tende à n'admirer les produits importés.

## **2-2 PRATIQUE DES DROITS DE DOUANE**

Les droits de douane s'utilisent selon les lois et règlements en vigueur dans un pays ou une nation ou même dans des regroupements. En générale, la pratique des droits de douane se modifie suivant les lieux et les périodes.

Pour mieux appréhender la pratique des droits de douane à Madagascar, nous allons se référer au code et le tarif 2010, pour savoir ses hypothèses de bases et ses applications.

## **2-2-1 HYPOTHESES DE BASES**

Les hypothèses de bases de la pratique des droits de douane se sont regroupées à travers les conditions d'applications et les bases exonérées.

Les droits de douane prennent un cadre d'action, le territoire douanier, qui comprend le territoire national, les eaux intérieures, les eaux territoriales et la zone contiguë<sup>21</sup>. Actuellement, les marchandises qui entrent sur le territoire douanier, sont passibles des droits de douanes à l'importation inscrits au tarif de douane 2010 et pour les marchandises qui sortent, les droits de douanes à l'exportation ne sont pas appliquées<sup>22</sup>. C'est pourquoi, ce présent tarif suit la **convention internationale sur le système harmonisé de désignation et de codification des marchandises** (faite à Bruxelles, le 14 Juin1983), cette convention entend par la nomenclature tarifaire, une nomenclature établie selon la législation de la Partie contractante pour la perception des droits de douane à l'importation.<sup>23</sup>

Alors, ici à Madagascar jusqu'à maintenant, lorsque les gens parlent ou écrivent des droits de douane ceux-là sous- entendent des droits de douane à l'importation.

Les droits de douane sont perçus suivant l'origine des marchandises où elles étaient récoltées, extraites du sol ou fabriquées, sauf application des dispositions spéciales prévues par les engagements internationaux en vigueur pour l'octroi des tarifs préférentiels<sup>24</sup>.

Ils peuvent être « Ad valorem », calculés à partir d'un pourcentage sur la valeur en douane des marchandises ou « Spécifique », lorsque l'assiette est la quantité des marchandises, le poids, le volume ou le nombre<sup>25</sup>. Les poids imposables des marchandises sont ses poids net, c'est-à-dire non inclus les poids des emballages.

---

<sup>21</sup> Article 4 du code de douane 2010

<sup>22</sup> Question aux services des douanes/Antaninarenina/Antananarivo

<sup>23</sup> Tarif 2010

<sup>24</sup> Article 20 du code de douane 2010

<sup>25</sup> Article 2 du code de douanes 2010

L'exonération des biens se réfère selon deux critères leurs prix à payer et leurs secteurs d'utilisations. Selon le critère du prix à payer, si le prix à payer des receveurs du bien importé vaut « 0 », c'est à dire que les biens qui sont acquis gratuitement par les receveurs, sont franchises des droits.

Ces biens sont<sup>26</sup> sous formes des dons offerts au chef d'Etat, des dons offerts par des organismes d'Etats étrangères aux Ministres et Parlementaires en service , à l'occasion de voyages officiels à l'extérieur, des envoies destinés aux ambassadeurs, aux services consulaires et aux autres étrangers de certains organismes internationaux officiels résidents à Madagascar, des envoies destinés à la Croix-Rouge et aux autres œuvres de solidarités financés par des fonds d'origines extérieures, des envoies destinés aux œuvres de biens-faisances légalement constituées et reconnues d'utilité publique par décret, dons de matériels et équipements en faveur des régions et des communes, des petits envois exceptionnels dépourvus de tous caractères commerciaux.

Selon le critère du secteur d'utilisation, les biens utilisables dans le secteur primaire sont franchises. Ce sont les insecticides, l'anti rongeures, les herbicides, les désinfectants et les produits similaires, les engrains, les animaux reproducteurs, les machines, les appareils et engins pour l'agriculture et la sylviculture. Exceptionnellement, les biens importés dans le cadre de cataclysme naturel, d'utilité publique ou de raison d'Etat qui sont autorisés sur décision prise en conseil de gouvernement ; les produits et des matériels destinés à l'avitaillement des navires et des aéronefs ; les vivres et provisions de bords des navires venant de l'étranger restent à bord ; les produits pharmaceutiques ; riz ne sont pas imposés par les droits de douane.

## **2-2-2 APPLICATION DES DROITS DE DOUANE**

L'application des droits de douane nécessite la connaissance de mode de liquidation des droits et ses conséquences.

Pour les marchandises de vente, la valeur en douane de ces marchandises doit être dans la déclaration en détail des marchandises importées faite par leurs propriétaires, expéditeurs,

---

<sup>26</sup> Article 240 du code de douane 2010

destinataires réels ou par les personnes physiques ou morales ayants obtenu l'agrément de commissionnaire en douane ou l'autorisation de dédouaner.

Une valeur en douane est la valeur transactionnelle qui peut être majorée ou minorée de certains éléments<sup>27</sup>. Les éléments à ajouter sont les commissions à la vente, le coût des contenants et emballages, le coût des apports (matières, composants, outils, matrice, moules utilisées lors de la production des marchandises importées , travaux d'ingénierie, d'étude, d'art ,de design, plan et croquis), les redevances ,le produit de la revente des marchandises importées revenant au vendeur et les frais de transport, d'assurance, de manutention et de chargement jusqu'au lieu d'introduction du territoire de Madagascar. Tandis que les éléments à soustraire du prix effectivement payé s'ils sont inclus dans le prix, quantifiables et distincts dans la facturation sont les frais relatifs à des travaux postérieurs à l'importation, les frais de transport après importation, les droits de douane dus en raison de l'importation, les droits de reproduction, les commissions à l'achat, les intérêts pour paiement différé.

Lorsque ces éléments constituants de la valeur en douane sont retenus dans une monnaie étrangère, la conversion doit être effectuée sur la base du taux de change officiel publié par les autorités malgaches compétentes et en vigueur à la date d'enregistrement de la déclaration en détail. Etant donné que les marchandises sont classées par la nomenclature tarifaire unique dite « système harmonisé de désignation et de codification des marchandises » dans le tarif de douane. Les marchandises qui n'y figurent pas, sont assimilées aux objets les plus analogues par application des règles générales interprétatives et des notes explicatives du système. Le tarif des droits de douane 2010, qui représente les taux des biens importés par poids ou nombre ou volume peut se résumer que les matières premières sont en taux de 5%<sup>27</sup>, les matières de consommations intermédiaires de 10% <sup>28</sup> et les produits finis de 20%<sup>27</sup>.

Le montant de droits s'élève au montant calculé à partir du pourcentage obtenu par le tarif sur la valeur en douane .Et ce montant devrait être perçu par l'agent de douane au moment d'enregistrement de la déclaration en détail de la marchandise en question et payable au

---

<sup>27</sup> Article 23 du code de douane 2010

<sup>28</sup> Nos synthèses sur le Tarif de douane 2010

comptant. Les marchandises ne peuvent entrer du territoire douanier, si leurs droits et taxes ne sont pas payés.

Il existe un remboursement des droits perçus à l'importation<sup>29</sup> quand ils ont été indûment perçus, lorsqu'au moment de leur importation, les marchandises étaient défectueuses ou non conforme aux clauses du contrat en exécution duquel elles ont été importées. Là, ces marchandises sont à réexporter à destination ou pour le compte de fournisseur étrangère ou détruit sous le contrôle de l'administration des douanes, avec acquittement des taxes afférentes aux résidus de cette destruction. Ces marchandises à réexporter doivent être placées sous le couvert d'acquit-à-caution lorsqu'elles sont transportées par voies terrestres, maritimes ou aériennes pour garantir l'arrivée à destination.

Pour mieux comprendre les conséquences de la pratique des droits de douane, illustrons-les à travers deux exemples.

Exemple 1, pour le cas d'une importation des produits identiques à la production locale, considérons, un savon importé de marque « NIVEA » son prix de vente est de 700 Ariary, un même prix pour un savon de la même catégorie de la SAVONNERIE TROPICALE nationale. D'après le tarif de douane, le taux nominal du savon est de 20%. Alors le montant des droits de douane s'élève à 140 Ariary ( $700 \times 20\%$ ), ce qui augmentera le prix de vente du savon NIVEA à 840 Ariary ( $700+140$ ).

Par conséquent, la protection envisagée est celle dont bénéficient les producteurs nationaux en termes de prix : les importations sont renchérries, ceux qui modifient les conditions de la concurrence. Cette protection se nomme une protection nominale.

Exemple 2, pour une protection d'une industrie dans son intrant et dans son produit fini qui est sous le nom « protection effective », soit une industrie textile, SOMACOU produit un tissu de coton à un prix unitaire de 5000 Ariary en libre-échange à partir d'importation de coton brut d'une valeur 1000Ariary. La valeur ajoutée est donc de 4000Ariary ( $5000-1000$ ).

Si un droit de douane nominal de 20% est instauré sur les importations de tissu, le prix national passe à 6000Ariary ( $5000(1+20\%)$ ), la valeur ajoutée est de 5000 Ariary ( $6000-1000$ ).

---

<sup>29</sup> Article 15 du code de douane 2010

Un droit nominale de 5% sur les importations de coton brut les fait passer à 1050 Ariary(1000(1+5%)), d'où la valeur ajouté nationale est maintenant de 4950 Ariary (6000-1050) soit une augmentation d'environ 24% ((4950/4000)-1) 100).

Le taux de protection effective est alors 24% contre 20% en taux nominal. D'où, la protection effective entraîne une augmentation supérieure de la valeur ajoutée de l'activité de la branche protégée par rapport à la protection nominale.

Exemple 3, si seulement le coton brut importé a été imposé d'un droit nominale de 5%, le prix s'élève de 1050 et en libre échange, la valeur ajoutée est donc 3950 Ariary (5000-1050).

Ainsi, nous pouvons classer les valeurs ajoutées de ces deux dernières exemples, en ordre croissant, la valeur ajouté en appliquant les droits de douane uniquement sur les intrants est inférieur (3950 Ariary <4000 Ariary) que celle dont aucun droits sur les intrants et les produits importés ,qui est plus petit (4000 Ariary<4950 Ariary) que celle dont les droits sur les deux catégories de produits , qui est moins faible (4950 Ariary <5000 Ariary) que celle dont les droits sont uniquement sur les produits industriels.

Pour conclure, l'industrie et les droits de douane possèdent d'un champ commun de travail, c'est le marché, marché extérieur plus précisément, c'est un lien naturel entre eux. L'industrie a besoin de ce marché extérieur, pour son nouveau débouché et ses intrants dans le terme de coût et dans le terme de qualité. Les droits de douane sont l'un des barrières tarifaires au niveau de la commerce vis –à vis du Reste du monde. Etant donné que ces droits frappent tous les produits importés (sauf les énumères d'exception en exonération) qui peuvent bien être des intrants et /ou des produits similaires aux produits locaux des industries locales. La variation de niveau de ces droits fluctue le niveau des prix de ces produits qui conduit à une variation des coûts de production des industries à la variation des prix des produits locaux.

## **CHAPITRE II : UTILISATION DES DROITS DE DOUANE COMME BASES D'EXPRESSIONS DES STRATEGIES INDUSTRIELLES**

Nous avons classé les instruments protectionnistes en deux grandes catégories : les droits de douane et les nouveaux instruments protectionnistes (ou instruments non-tarifaires). Les droits de douane constituent la forme la plus simple et la plus transparente des politiques commerciales parce qu'ils sont aisément quantifiables et agissent directement sur les prix. C'est pourquoi l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) crée en octobre 1947<sup>29</sup> qui cherche de l'ouverture des frontières entre les pays contractants, met en valeur la réduction des tarifs douaniers, les droits de douane. *Comme, ce que nous trouvons dans des accords, Kennedy Round à Genève entre 62 pays « Les Etats-Unis veulent de la CEE une diminution générale de ses droits de douane. Ils proposent, de plus, une baisse de 50 % de tous les droits de douane »*<sup>30</sup> ; en 1973 à 1979 accords entre 102 pays à Genève (Tokyo Round) « résultats des négociations, les droits de douanes enregistrent une nouvelle baisse importante 7.2 à 4.9 % »<sup>29</sup>; en 1986 à 1994 accords entre 123 pays à Genève (Uruguay Round) « Concernant les marchandises ... diminuer les droits de douane »<sup>29</sup>.

Ainsi, le niveau des droits de douane est accepté par tous le monde, pour l'expression de son ouverture ou de son protection envers l'extérieur. D'après l'inspiration des stratégies industrielles des PED, les théoriciens et les observateurs ont défini deux types, en se référant aux degrés d'ouverture sur le marché mondial, dont les droits de douane étaient l'un des moyens d'expressions : l'industrialisation par substitution aux importations (ISI) et l'industrialisation tournée vers l'exportation ou l'industrialisation par substitution aux exportations (ISE).

Pour mieux appréhender la situation, nous abordons en premier lieu les droits de douane élevés (stratégie d'ISI) et traitons en second lieu les droits de douane faibles (stratégies d'ISE).

### **SECTION 1: DROITS DE DOUANE ELEVES : STRATEGIE D'INDUSTRIALISATION PAR SUBSTITUTION AUX IMPORTATIONS**

La stratégie est née en Amérique Latine suite à la chute d'entrée de devise entraînée par la crise des années 30. La substitution d'importations concerne la production nationale destinée au

---

<sup>30</sup> Michel Rainelli, « L'organisation mondiale du commerce », Edition 6<sup>ème</sup>, La découverte, collection Repères, 2002, p 3-7

marché local à l'aide d'un remplacement progressif des biens importés<sup>31</sup>. Elle est une changement des produits industriels importés par des produits locaux.

Pour l'analyse de la stratégie d'ISI, nous distinguons deux phases, ses principes théoriques et ses critiques.

### **1-1-PRINCIPES THEORIQUE : THEORIE DES INDUSTRIES NAISSANTES**

D'une manière générale, la stratégie d'ISI est basée sur la théorie des industries naissantes de F. List en 1887, selon laquelle un système de protection doit être établi en vue de protéger ses industries et de leur donner de temps de mûrir. L'ISI est accompagnée par un arsenal de protection.

Le principe est d'accroître la productivité des industries locales en utilisant les droits de douane pour protéger les industries naissantes<sup>30</sup>. Les droits de douane élevés s'appliquent sur les produits industriels importés. De cette façon, les droits de douane incitent l'investissement. D'où, les droits de douane sont non seulement l'expression de cette stratégie mais aussi ses outils.

Dans un point de vue globale, les facteurs justifiant l'ISI en tant que stratégie délibérée d'industrialisation sont les suivantes : une balance commerciale en déficit, une période de trouble et/ ou de dépression, une croissance du marché domestique et une politique volontaire de développement.

Plus précisément, la protection de l'industrie naissante peut se justifier à cause de l'imperfection des marchés de capitaux et du problème d'appropriabilité.

L'existence de l'ensemble des institutions financières comme des banques et des marchés des actions efficients permettraient pour un pays en voie de développement d'utiliser l'épargne des secteurs traditionnels, comme l'agriculture. Ces épargnes peuvent financer les investissements dans des nouveaux secteurs comme l'industrie manufacturière.

---

<sup>31</sup> Cours « Développement et Croissance », Département Economie, 3<sup>ème</sup> Année, 2010

Si ce fait n'est pas accompli, c'est-à-dire, une imperfection des marchés de capitaux persiste, alors la croissance de nouvelles industries manufacturières peut être limitée par leur capacité de générer des profits courants. Le niveau bas des profits initiaux sera un obstacle à l'investissement, même si les rendements à long terme sur cet investissement sont élevés. La politique de la protection des nouvelles industries en élevant les profits peut trouver sa justification.

L'argument d'appropriabilité pour justifier la protection d'une industrie naissante peut prendre de nombreuses formes. Mais leurs traits communs reposent sur l'idée que ces entreprises créent des bénéfices sociaux pour lesquels elles ne reçoivent pas de rémunérations. Ainsi, les entreprises qui se lancent les premières peuvent avoir à supporter des « coûts de départ » comme l'adaptation de technologie aux circonstances locales ou l'ouverture de nouveaux marchés. Si d'autres firmes suivent le courant sans avoir à supporter ces couts, les pionniers ne pourront retirer aucun rendement de ces dépenses.

D'où, la protection est avantageuse pour que les firmes pionnières puissent fournir, en plus de leur production physique des bénéfices intangibles sur lesquels elles ne peuvent faire valoir aucun droit de propriété.

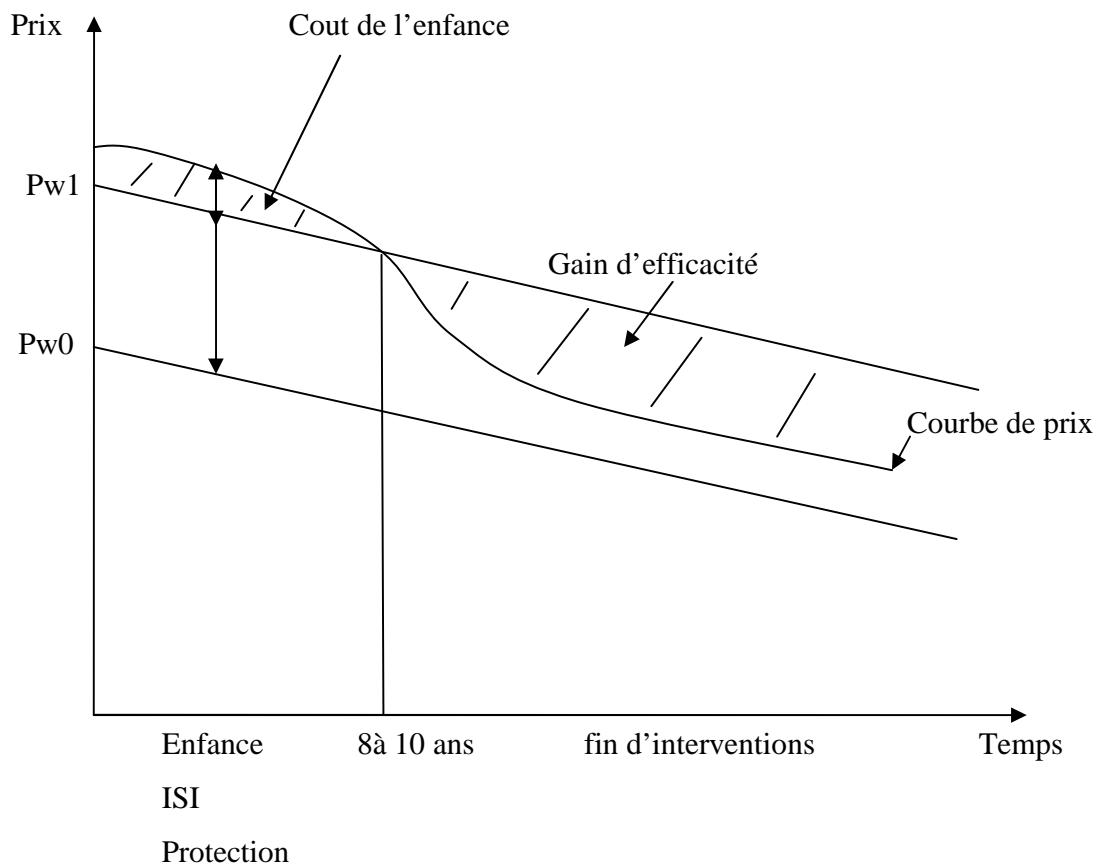
Ainsi donc, le choix de cette stratégie est justifié par le bénéfice que le pays pourra tirer : réduction de dépendance, économie de devise, amélioration de la balance commerciale, diversification de la production domestique, formation de mains d'œuvres, réquisition de technologie nouvelle, possibilité de diversification de l'exportation interne, facilité de décollage et réalisation d'une croissance économique entretenue.

## 1-2 FONCTIONNEMENT

Droits de douane pour l'orientation vers le marché intérieur possèdent comme tâche de protéger temporairement les industries nouvelles de la concurrence des industries exportateurs étrangères afin de contribuer une sécurité pour les investisseurs.

Cette protection se déroule pendant l'enfance des industries, c'est -à-dire avant leurs maturités, selon plusieurs études empiriques, la maturité doit être atteinte en moins de 08 ans. En début, la production de ces industries relève des coûts de production très volumineux qui induisent la montée de leur prix très élevé par rapport aux prix mondiaux des mêmes biens. L'application des droits de douane peut diminuer l'écart des prix en augmentant le prix des produits manufacturiers importés, comme le montre le graphe n°1, avec  $Pw_0$  le prix des produits manufacturiers importés sans droits de douane et  $Pw_1$  le prix avec droits de douane. Ces coûts de l'enfance doivent être suffisamment compensés par les gains d'efficacité post-maturation.

### **Graphe n°1 : Effet des droits de douane sur les prix**



**Source :** Cours « Développement et Croissance », Département Economie, 3<sup>ème</sup> Année, 2010

Nous pouvons citer comme gains d'efficacité : la diminution du coût et prix nationaux par rapport au niveau mondial du fait de l'augmentation de la compétitivité des entreprises, l'augmentation du bien être des consommateurs, des taxes sur les contributions indirectes comme le TVA, des impôts sur les bénéfices des sociétés, et nous pouvons aussi espérer l'essor des exportations et de l'augmentation des réserves en devises quand l'ISI évolue bien.

Comme le remplacement des importations ne peut pas s'opérer d'un coup, l'ISI se fait par étape et le passage d'une étape à un autre dépendra de l'apparition de débouché sur le marché. La première étape est la reconquête d'un marché de biens de consommation détenu par un fournisseur étranger.

La production industrielle et l'emploi s'accroissent très rapidement tandis que les importations se contractent. Toutefois les biens nouvellement produits sont de qualités médiocres et de prix élevés car ils sont fabriqués par des industries protégées de la concurrence et écoulés automatiquement sur le marché intérieur sans que la compétitivité des produits et des entreprises ne soit pas renforcée. Et quand la demande domestique d'inputs (biens intermédiaires) augmente jusqu'à atteindre à un certain seuil critique, le remplacement des inputs se justifie, et on procède à la deuxième phase d'ISI.

Cette deuxième étape consiste à étendre le champ d'activité des entreprises locales vers la production située en amont, en l'occurrence à la production des biens intermédiaires et d'équipement.

Une troisième étape consiste à pénétrer le marché mondial avec des produits essentiellement manufacturiers. Cette dernière étape est justifiée par la maturation des entreprises anciennement protégées tant sur la technologie que sur la compétitivité des prix, des produits et des entreprises elles-mêmes. Après l'Etat laisse le marché jouer le rôle de régulateur économique.

### **1-3 CRITIQUES**

La négligence de l'avantage comparatif de Ricardo se manifeste par l'affectation inefficace des ressources. Les incitations locales à investir et à produire ne suivent pas les signaux de prix internationaux. Et l'on s'écarte un mode de spécialisation correspondant aux

avantages comparatifs du pays, la théorie de l'avantage comparatif de Ricardo est expliquée dans l'annexe n°1. La distorsion s'étendra au marché des facteurs de production .Lorsqu'il y avait distorsion, il serait difficile d'atteindre la phase de maturation et l'industrie a un besoin permanent de protection. Quand la cascade de taux de protection (due à l'approfondissement de substitution, la protection dans l'ISI des biens intermédiaires influence les prix des biens de production) touche les secteurs d'exportation, elle risque d'enfermer le pays dans un piège qui mettra toute la stratégie en péril. La compétitivité d'exportation traditionnelle peut être réduite car même si elle utilise peu d'inputs, elle utilise beaucoup de travail.

La protection favorise la chasse aux rentes de situation qui décourage la rationalisation de la production et l'abaissement des coûts de production. Pourquoi ? , Rappelons que la protection n'est pas seulement les droits de douane mais aussi tout traitement en faveur de l'industrie, ainsi corolairement, les politiques commerciales visent à favoriser une ou plusieurs branches d'activités. Donc des consommateurs n'ont pas de libertés à choisir des biens qui leur satisfont beaucoup et les producteurs ont une tentative de ne pas faire une économie d'échelle à cause de l'inexistence théorique de concurrence dans la filière.

La dépendance externe peut persister et le déficit commercial peut s'accumuler car désormais, le pays doit importer au moins des biens d'équipements (machine, biens intermédiaires, pièce de rechange...). Au fur et à mesure que s'approfondit la substitution, les importations touchent les intrants et les technologies plus couteux.

Il y a une tendance de sous utilisation de l'appareil productif compte tenu de l'étroitesse du marché des PED, la capacité de la production locale est inférieure à la taille minimale de l'industrie. C'est l'exemple de la cimenterie à Madagascar où souvent il y a une crise de ciments (rareté voire inexistence) et ce qui entraîne l'élévation fréquente du prix du sac de ciment. Ainsi un marché plus large et le maintien d'une capacité à importer adéquate sont essentiels au bon déroulement du processus de substitution.

Il y a ralentissement de la création d'emploi au fur et à mesure que la substitution s'approfondit car le coefficient capital sur travail (K/L) devient de plus en plus élevé dans les nouveaux secteurs de substitutions. Dans certains cas, les nouveaux investissements détruisent les emplois artisanaux. Par conséquent, les salaires tendent à stagner, ce qui retarde un

développement du marché domestique qui ne permettra pas la maturation du secteur industriel. En effet les débouchés proviendront d'une fraction réduite mais aisée de la population et concernent les produits de luxe plutôt que les biens de consommation de masse. Les arsenaux de protection tendent vers une inflation qui entraîne une appréciation du taux de change réel qui provoque à son tour une diminution de la compétitivité, donc l'exportation sera découragée.

Nous avons cité les différentes critiques qui pourraient entraîner des déficiences de la stratégie de l'industrie de substitution aux importations afin que les responsables, soit de l'Etat, soit de l'entreprise, prennent des mesures pour que le secteur industriel soit fort et bien compétitif même dans le bain de protection.

## **SECTION 2: DROITS DE DOUANE FAIBLES : STRATEGIE D'INDUSTRIALISATION PAR SUBSTITUTION AUX EXPORTATIONS**

Par opposition à la stratégie d'orientation domestique (ISI), le succès des dragons de l'Asie fait apparaître une nouvelle stratégie d'orientation extérieure ou plus précisément l'industrialisation par substitution aux exportations (ISE).

Il s'agit de promouvoir des industries capables de produire pour le marché international afin de réduire les dépendances externes et tous les maux de l'ISI. Ainsi nous allons voir les principes, ses moyens et critiques.

### **2-1- PRINCIPES**

Pour l'application de cette stratégie, en Afrique, les accords de réduction des barrières commerciales issus des négociations de « Tokyo Round » qui seront dans l'annexe n°2 sont mises en œuvres. En fait, les droits de douane faibles devraient être appliqués sur les produits industriels pour montrer cette réduction. Dans cette stratégie, les droits de douane jouent

seulement leur rôle d'expression de la base de la politique, mais ne présentent pas comme des outils.

Tels que, les politiques utilisées sont contraires à celles de l'ISI ,elles sont souvent la libéralisation du commerce qui permet d'importer (matières premières, énergie, équipement, machine...) au prix internationaux , c'est-à-dire, une manifestation des droits de douane faibles même nulles et d'accroître ainsi la compétitivité des industries exportatrices par un système d'incitation ou des mesures incitatives : subventions , avantages fiscaux , accès privilégiés aux prêts à des taux préférentiels, garanties, régime de change favorable.

Les mesures protectionnistes sont peut-être des mesures incitatives, mais les mesures incitatives appliquées dans la stratégie d'orientation extérieure qui sont sanctionnées par des contreparties (augmentation de la productivité, accroissement de la part de marché mondial...) pourraient augmenter la compétitivité c'est-à-dire l'efficience et l'augmentation de la productivité.

Les arguments en faveurs de cette stratégie sont au nombre de trois. D'abord, les problèmes de débouchés ne se posent pas parce que les industries ont le marché mondial pratiquement illimité. Puis, l'entrée massive de devise augmente la capacité d'importation des produits intermédiaires et d'équipements nécessaire à la diversification de la production nationale. Enfin, l'exposition à la concurrence internationale oblige les industriels nationaux à rationaliser la production, à abaisser le coût de production et à promouvoir les nouvelles technologies.

## **2-2 MOYENS ET CRITIQUES**

Pour financer ces investissements initiaux, les épargnants intérieurs ne suffisent pas pour les PED, l'Etat possède deux moyens, soit recourir aux emprunts ou aux aides et s'endetter auprès des IFI, soit faire appel aux investissements étrangers.

### **2-2-1 EMPRUNTS ET AIDES**

L'augmentation des emprunts et aides (Aides Publique au Développement ou APD) entraîne des déficits de la balance de paiement. Le déficit de la balance de paiement provoque des

dévaluations ou dépréciations monétaires, ceux qui peuvent inciter la croissance des exportations tandis que les productions ne sont pas encore judicieuses, étant donné que les investissements ont des effets fructueux dans le long terme. Donc il y aura une inflation galopante et donc une réduction de la compétitivité ou du taux de change réel.

De plus, les services de la dette (remboursement des capitaux et des intérêts) sont des charges que l'Etat doit chaque année. Cette situation peut manifester une dépendance économique et peut porter atteinte à la souveraineté nationale quand l'Etat n'est pas fort. Bref, le recours à des dettes extérieures est découragé mais la Corée du Sud a bénéficié des aides américaines et japonaises lors de sa reconstruction économique après la division de la Corée suivant le 38<sup>ème</sup> parallèle.

## **2-2-2 INVESTISSEMENT DIRECT ETRANGER**

D'après le FMI, les investissements directs étrangers (IDE) sont des investissements effectués par des entités résidentes d'une économie dans une entreprise d'une autre économie<sup>30</sup>. Outre les capitaux, les IDE représentent une technique performante, un savoir faire et une expertise élevée ainsi qu'une possibilité d'accès aux marchés internationaux.

L'IDE est la forme la moins coûteuse de différente forme de capitaux. Il apporte des effets directs sur l'emploi, la formation du capital, la valeur ajoutée, l'exportation, la balance de paiement et donc la croissance économique. L'IDE constitue aussi une solution double déficit qui frappe les PED : déficience de l'épargne et déficience de devise. La présence des firmes multinationales (FMN) élève le niveau de croissance dans le pays d'accueil, agissant ainsi tous les niveaux de capacité technologie locale et donc sur la productivité : Ce sont les effets de la croissance. Sont beaucoup probables les effets d'entraînement en amont et en aval grâce aux opportunités des investissements offertes par les IDE ainsi que les effets de démonstration (du profit de l'activité), les effets d'imitation et les effets de diffusion.

Mais dans les cas suivants, la réduction de double déficit ne peut pas avoir lieu : quand les IDE agissent comme un substitut aux investissements locaux par exemple privatisation, dette

contre équité. Puis, étant donné que les FMN sont plus efficaces et très compétitives, elles peuvent écarter ou éliminer les firmes locales dans une situation de libre concurrence. Et, si l'IDE est orienté vers le marché local, il épuisera les réserves en devise du fait du rapatriement de profits, des royalties, des importations des matières premières, des intérêts et du rapatriement du principal qui vont renforcer la surfacturation des importations et la sous facturation des exportations.

L'IDE ne permet pas efficacement le transfert de technologie et de l'ouverture au nouveau marché. Le transfert de la technologie n'est pas automatique. Sa nature limite son transfert : la technologie n'est pas un bien comme les autres mais plutôt un paquet de connaissance qui contient des évènements difficiles à décoder et à commercialiser. Le comportement des FMN : elles sont réticentes au transfert de technologie car la technique constitue leurs avantages compétitifs.

Beaucoup de chercheurs et d'observateurs y compris ceux du FMI et de la Banque Mondiale reconnaissent qu'on attend beaucoup des IDE, leurs effets indirects (surtout le transfert de technologie) plutôt que les effets directs. Etant donnés les degrés d'imperfection des marchés, notamment sur le marché de technologie, une intervention de l'Etat est nécessaire afin de maximiser les effets indirects des IDE.

Mais il est nécessaire de mentionner que le Japon qui avait pratiqué cette stratégie a bien réussi<sup>32</sup>. Rappelons que la base du système productif du Japon est établie dès l'ère Meiji qui a pris fin avec la mort du jeune empereur Mutsuhito en 1912. Pendant cette ère, le Japon l'a eu, en réactivant son agriculture, une autosuffisance alimentaire. L'empereur a pris en charge les infrastructures économiques en vue d'industrialiser son pays.

Des désengagements de l'Etat sur l'activité productive industrielle sont une politique adoptée pour corriger la crise inflationniste de 1881. Les réformes du système bancaire et financier sont devenues contrôlées par l'Etat. A côté de la Banque du Japon, des banques spécialisées dans les investissements industriels, dans les opérations du commerce international et dans le crédit hypothécaire, furent créées.

---

<sup>32</sup> Cours « Economie Industrielle », Département Economie, 4<sup>ème</sup> Année, 2011

Les techniciens sont mieux formés soient à l'intérieur (parfois par des experts occidentaux) soient à l'extérieur plus exactement en Amérique du Nord. L'Etat a aussi amélioré le système éducatif du pays.

De manière globale le japon, à la veille de la première guerre mondiale, est prêt à un développement industriel même si une crise intérieure engendre le surendettement. Le Japon est un pays oriental qui arrive à se développer industriellement l'entre deux guerres et il est devenu puissant économiquement.

La promotion des exportations comme le seul débouché des énormes productions des industries, est la stratégie adoptée avec la prise en compte du marché intérieur. Mais le MITI (Ministry of International Trade and Industry) et le Sogo shosha (Agence de commerce international japonais) jouent rôles cruciaux à propos de la commercialisation des exportations.

En étudiant les marchés du pays, vers lesquels ils exportent ses produits, il arrive à satisfaire les besoins des consommateurs de ces pays mieux que les industriels domestiques. C'est l'exemple des voitures à petite dimension, légère et rapide du Toyota. Remarquons enfin que les secrets du succès japonais dans son développement industriel sont : ses efforts d'investissement, le financement de ces investissements, le taux élevé d'épargne nationale qui fait vivre le système financier (banques, assurance, société de crédit bail, crédit hypothécaire...), les grandes lignes de la politique industrielle et commerciale et de la recherche définies par le MITI.

A titre de synthèse, dans les deux stratégies, les droits de douane sont leurs bases d'expressions qui se manifestent par un niveau élevé, la stratégie d'industrialisation par substitution aux importations et par un niveau faible, la stratégie d'industrialisation tournée vers l'exportation. Ces deux stratégies sont complémentaires<sup>30</sup>. En effet beaucoup des pays sont passés par une phase préalable de l'ISI qui leurs ont permis de construire une base industrielle nécessaire à la production des biens manufacturiers exportables.

Le degré de réalisation de la première phase de substitution est crucial afin d'assurer le succès de l'industrie naissante, par la suite l'accroissement de la production et de l'exportation facilite la deuxième phase de l'ISI accompagnée de la stratégie d'ISE. Ainsi l'application des droits de douane ne devrait dans un sens unique, de taux faible ou de taux forte, mais être

combinée par la mise en place des régimes douaniers particuliers pour d'autre entreprises qui sont capables de réaliser la promotion d'exportation comme les entreprises franches.

## **CONCLUSION PARTIELLE**

L'approche théorique sur l'industrie et les droits de douanes nous a montré qu'ils ont un lien naturel, c'est le marché. Dans ce lien, la variation de niveau des droits provoque directement la variation des prix des intrants, des prix des produits concurrents. Ce qui conduit de façon indirecte à la variation des coûts de production, les prix des produits locaux et la valeur ajoutée. Puis ils possèdent de lien conventionnel en adoptant les droits de douane comme bases d'expressions des stratégies industrielles, il fallait préciser que ce sont des droits de douane sur les produits industriels , mais pas en terme de globalité : lorsqu'ils sont élevés c'est l'ISI et lorsqu'ils sont faibles c'est l'ISE .

Ce sont des théories qui servent de garde-fou pour l'élaboration des politiques et stratégies de développement industriel. Mais chaque pays a sa stratégie de développement économique et ses innovations technologiques pour la mise en œuvre des droits de douane pour leurs industries.

Pour préciser les apports de ce lien conventionnel pour l'industrie, nous allons étudier le cas de Madagascar, qui l'avait pratiqué.

## **DEUXIEME PARTIE : ANALYSE PRATIQUE DES DROITS DE DOUANE POUR L'INDUSTRIE, CAS MADAGASCAR**

D'après l'histoire de la politique industrielle-commerciale malgache<sup>33</sup>, pendant la première république de 1960 à 1972, le gouvernement Tsiranana avait pris une stratégie relative au développement industriel, des concessions fiscales fixés par le code des investissements garantissant certains types de protection contre les importations et des avantages pour l'importation des biens intermédiaires.

Le successeur de Tsiranana, le Général Ramanantsoa au pouvoir entre 1972 à 1975 avait pris de faire promouvoir le traitement des produits domestiques primaires et encourageait les industries de substitution aux importations

Avec l'avènement de la deuxième République, le gouvernement Ratsiraka avait pris la suite logique de « l'import-substitution » par le financement des investissements importants et l'importation des biens d'équipements nécessaires pour atteindre les objectifs de développement par le biais d'une augmentation de l'épargne domestique.

Mais à partir de 1982, il visait surtout à valoriser les matières premières locales et la relance des exportations.

Ainsi, d'après les théories de la première partie, pendant la période de 1960 à 1981, Madagascar s'est lancé alors dans les droits élevés (stratégie d'industrialisation par substitution aux importations) et depuis le 1982 dans les droits faibles (stratégie d'industrialisation par substitution aux exportations).

Dans cette partie , nous analysons la pratique des droits de douane à Madagascar en faisant une étude sur leurs variations du taux du point de vue pratique en premier lieu et en second lieu , face à la mondialisation , nous apportons des mesures en faveur de l'industrie sous l'emprise des droits faibles.

---

<sup>33</sup> ANDRIANARISON Francis « La politique industrielle à Madagascar : les traits marquants de 1960 à nos jours », Projet MADIO, 1996, p 5-7

## **CHAPITRE I : ANALYSE DE LA VARIATION DU TARIF DES DROITS DE DOUANE**

En générale, les droits de douane frappent toutes les catégories de marchandises étrangères entrant sur le territoire malgache. Théoriquement, la variation du tarif des droits de douane suit la variation de stratégie d'industrialisation, voire l'état d'ouverture du marché extérieur.

Dans ce chapitre, nous procédons une étude pratique , d'abord vérifions que les droits élevés sur les produits industrielles sont appliqués dans la période d'ISI et les droits faibles sur les produits industriels dans la période d'ISE, puis comparons les résultats des différents droits pour l'industrie malgache.

### **SECTION 1 : VERIFICATION : DROITS ELEVES (ISI) , DROITS FAIBLES (ISE) SUR LES PRODUITS INDUSTRIELS**

Etant donné que la période de l'ISI à Madagascar est entre 1960 à 1980 et pour l'ISE depuis 1981 jusqu'aujourd'hui. Pour une meilleure vérification, nous allons fixer une nomenclature tarifaire, le chapitre 15 de la nomenclature douanière malgache : « Graisses et huiles animales ou végétales, produits de leur dissociation ; graisses alimentaires élaborées, cires d'origine animale ou végétale ». Cette nomenclature est prise à cause de ses sections moins nombreuses pour l'étude.

Pour regarder la variation des tarifs dans ces stratégies, nous tenons les années 1967 et 1999 d'abord et ensuite pour voir la stabilité des tarifs pendant chaque période, nous maintenons les années 1967 et 1999, accompagnées des années 1961 et 2010.

#### **1-1 COMPARAISON DES TARIFS DE 1967 ET DE 1999 DU CHAPITRE 15**

Dans ce chapitre 15, il existe plusieurs sections, pour la comparaison, nous ne tenons que les sections de produits identiques. D'après le tableau n° 1, ci-après, une modification des taux s'aperçue pendant ces années.

**TABLEAU N°1 : TARIFS DES DROITS DE DOUANE DE 1967 ET 1999 SUR CHAPITRE 15 DE LA NOMENCLATURE**

<b>DESIGNATION DES PRODUITS</b>	<b>DD EN 1967</b>	<b>DD EN 1999</b>
Graisses de porc (y compris le saindoux) et graisses de volailles, autres que celle du n° 15 .03	10	10
Graisse des animaux des espèces bovine, ovine ou caprine, autres que celles du n° 15.03	EXO	EXO
Stéarine solaire, huile de saindoux, oléo-stéarine oléo-margarine et huile de suif, ...	5	5
Graisse et huiles et leurs fractions, de poissons ou de mammifères marins,...	5	5
Graisse de suint et substances grasses dérivées, y compris la lanoline	5	5
Autres graisses et huiles animales et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées	5	5
Huiles de soja et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées	15	5
Huile d'arachide et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées	EXO	5
Autres huiles et leur fraction, obtenue exclusivement à partir d'olives...	10	15
Huile de palme et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées	10	EXO
Huiles de tournesol, de carthame ou de coton et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées	10	5
Huiles de coco ..., de palmiste ou de babassu et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées	10	EXO
Graisses et huiles animales ou	10	5

végétales, ...hydrogénées inter estérifiées, réestérifiées ou élaïdinisées		
Margarine ; mélanges ou préparations alimentaires de graisse ou d'huiles animales ou végétales	15	15
Glycérol brut ; eaux et lessives glycérineuses	10	5
Cires végétales (autres que les triglycérides), cires d'abeilles ou d'autres insectes et ...	10	5
Dégras ; résidus provenant du traitement des corps gras ou des cires animales ou végétales....	10	EXO

**Source : Ministère des finances et du commerce/ Service des douanes/ Tableau annexé au décret N° 67- 554 du ta 19 décembre 1967 paru au JORM N° 570 du 30 décembre 1967 et tarif des droits et taxes mis à jour du 15 Mars 1999.**

Les matières premières sont restées inchangés du tarif, les différentes graisses. Par contre, les produits transformés, les huiles même les dégras ont été modifiés leurs taux de droits sauf les cires. Les tarifs de ces produits en 1967 sont plus élevés que ceux en 1999 à l'exception « L'huiles d'arachide et ses fractions,...» et « Autres huiles et leur fractions, obtenus exclusivement à partir d'olives... ». Les tarifs de ces derniers produits ont augmenté de 5% chacun en 1999.

D'après ces tarifs, la protection prononcée par les droits de douane élevés concerne les produits industriels et la libéralisation demandée par des droits de douane faibles sont axées surtout pour les produits manufacturiers. C'est pourquoi pendant de différentes phases les tarifs des intrants sont presque inchangés. D'où il est vérifié que la stratégie d'industrialisation par substitution aux importations et la stratégie d'industrialisation par substitution aux exportations s'intéressent davantage sur ces produits que sur les intrants. Et, la période d'ISI marque les droits de douane élevés des produits industriels. . Lors de l'ISE, ces droits sont diminués, c'est pourquoi l'ISE est la phase des droits de douane faibles des produits industriels.

## 1-2 Etude de stabilité des tarifs

Supposons que les tarifs sont stables s'ils ne subissent pas de grande modification tarifaire, soit une plus 5%. Pour voir la stabilité des tarifs de chaque stratégie industrielle, il est nécessaire de comparer deux années pendant chaque période.

Nous tenons pour la stratégie d'ISI, les années 1961 et 1967 et pour la stratégie d'ISE, les années 1999 et 2010 dans le tableau n°2, ci-dessous.

**TABLEAU N°2 : TARIFS DANS LES DIFFERENTES STRATEGIES D'INDUSTRIALISATION**

DESIGNATION DES PRODUITS	Stratégie d'ISI		Stratégie d'ISE	
	DD 1961	DD 1967	DD 1999	DD 2010
Graisses de porc (y compris le saindoux) et graisses de volailles, autres que celle du n° 15 .03	10	10	10	5
Graisse des animaux des espèces bovine, ovine ou caprine, autres que celles du n° 15.03	EXO	EXO	EXO	5
Stéarine solaire, huile de saindoux, oléo-stéarine oléo-margarine et huile de suif, ...	EXO	5	5	10
Graisse et huiles et leur fraction, de poissons ou de mammifères marins,...	5	5	5	10
Graisse de suint et substances grasses dérivées, y compris la lanoline	5	5	5	10
Autres graisses et huiles animales et leur fraction, même raffinées, mais non chimiquement modifiées	5	5	5	10
Huiles de soja et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées	15	15	5	5
Huile d'arachide et ses fractions, même	EXO	EXO	5	5

raffinées, mais non chimiquement modifiées				
Autres huiles et leur fraction, obtenue exclusivement à partir d'olives...	10	10	15	20
Huile de palme et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées	10	10	EXO	5
Huiles de tournesol, de carthame ou de coton et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées	10	10	5	5
Huiles de coco ..., de palmiste ou de babassu et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées	10	10	EXO	5
Graisses et huiles animales ou végétales, ...hydrogénées inter estérifiées, ré estérifiées ou élaïdinisées	10	10	5	5
Margarine ; mélanges ou préparations alimentaires de graisse ou d'huiles animales ou végétales	15	15	15	20
Glycérol brut ; eaux et lessives glycérineuses	10	10	5	5
Cires végétales (autres que les triglycérides), cires d'abeilles ou d'autres insectes et ...	10	10	5	5
Dégras ; résidus provenant du traitement des corps gras ou des cires animales ou végétales....	10	10	EXO	10

**Source : Ministère des finance et du commerce / Service des douanes / Tarif des droits et taxes mis à jour du 15 Mars 1999 ; Tarif des droits et taxes en 1961 et Tarif 2010.**

D'après ce tableau, pendant la phase de protectionnisme d'ISI, les taux de droits de douane sont presque inchangés, le changement se trouve seulement sur la section « Stéarine solaire, huile de saindoux, oléo-stéarine oléo-margarine et huile de suif, ... » qui est exonérée en 1961 et devient imposer du taux de 10% .Nous pouvons en déduire que depuis 1960 à 1980, les tarifs des droits sont stables.

Dans le tableau ci-dessus, pendant la phase d'ISE, les tarifs des produits transformés sont restés faibles sauf quelques exceptions. Nous remarquons que le protectionnisme s'est tourné vers les intrants.

Au sens de la stratégie d'industrialisation, ISI et ISE, ce fait n'a pas d'importance car il ne correspond pas à un changement de stratégie. Etant donné que nous avons constaté auparavant pendant l'ISI, les produits industriels sont les plus protégés, possèdent des droits élevés. La libéralisation de la phase d'ISE se concerne plutôt les produits industriels. Alors dans les phases d'ISE et d'ISI une liberté de protéger ou de libéraliser les intrants pouvait apparaître.

## **SECTION 2 : EVALUATION DES RESULTATS**

Le choix du pays de se fermer sur lui-même à partir de 1960 à 1980, afin de développer les activités locales et de limiter la dépendance extérieure sous la stratégie d'ISI de droits élevés, se concrétise par une chute des importations en volume des produits industriels.

Et la montée de ces importations par les droits faibles à partir des années 80 nous témoigne la stratégie d'industrialisation tournée vers l'exportation. C'est pourquoi, nous gardons ces périodes antérieures, pour une meilleure évaluation des résultats de modification de droits de douane sous l'ISI et ISE. Dans cette optique, nous étudions en premier les résultats et en second lieu faisons des critiques.

### **2-1 RESULTATS**

Les objectifs finals de ses deux stratégies, des droits de douane faibles et élevés sur les produits industriels sont différents. Rappelons, que du point de vue théorique les droits élevés sur les produits transformés devraient provoquer la performance locale des industries. Par contre, les

droits faibles sur les produits industriels devraient entraîner la performance du point de vue extérieur.

## **2-1-1 DROITS ELEVES SUR LES PRODUITS INDUSTRIELS : PERFORMANCE LOCALE DES INDUSTRIES**

Une performance locale des industries sous la stratégie d'ISI se démontre par l'amélioration de la branche moins concentrées et le niveau de croissance du secteur.

D'après la répartition en branche des industries, du tableau 3, l'objectif de protéger les industries naissantes de l'ISI est atteint, puisque les branches les moins concentrées ont été renforcées d'après les données de 1966 et 1974.

**TABLEAU N°3 : REPARTITION DES ENTREPRISES SUIVANT LA BRANCHE**

<b>BRANCHE</b>	<b>1966</b>	<b>1974</b>	<b>1994</b>
Industrie extractives	6,9	3,7	4,4
Agro-industrie	19,3	11,3	7,5
Ind. Alimentaire	17,2	18,3	24,8
Industrie de boissons	5,3	4,0	3,7
Industrie de tabac	1,6	2,8	0,1
Ind.des corps gras	5,3	5,5	1,1
Industrie textile	7,3	8,9	12,7
Industrie du cuir	0,9	0,3	3,8
Industrie du bois	6,7	7,6	18,2
Papeterie, éditions	7,1	9,8	7,1
Industrie chimique	2,8	4,9	2,5
Mat. construction	2,3	2,8	3,0
Industrie électrique	2,1	2,8	1,1
Industrie métallique	14,0	14,1	4,7

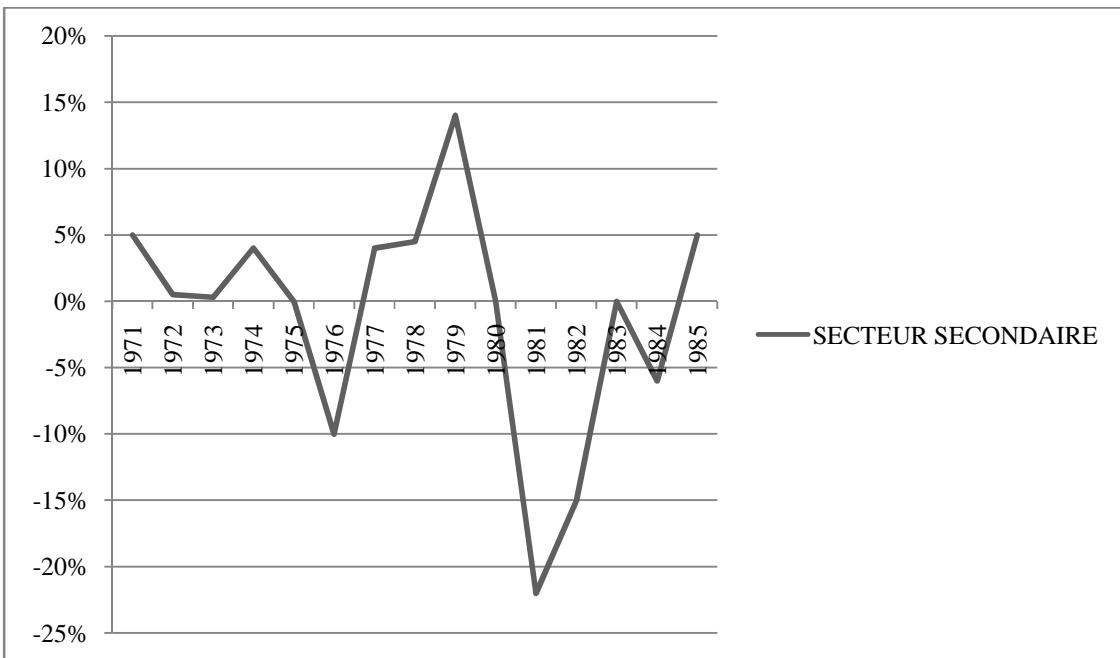
Industrie diverses	0,7	2,1	5,0
Energie	0,5	1,1	0,1
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

**Sources:** Diverses enquêtes, INSRE, BDE, INSTAT, MADIO, Pour 1994, nous avons préféré retenir le nombre d'entreprises (données plus fiables que le nombre d'établissements).

En comparant avec les années 1966, 1974 et 1994 successivement, nous pouvons constater quatre catégories de phase d'évolution de chaque branche : l'augmentation-diminution, l'augmentation-augmentation, la diminution-augmentation et la diminution-diminution.

Parmi les 16 branches, 9 branches, dont industrie de boissons ; industrie de tabac; industrie des corps gras ; papeterie, éditions ; industrie chimique ; industrie électrique ; industrie métallique et énergie ont connu la phase augmentation-diminution. Ce qui veut dire que la phase des droits élevés est le plus favorable pour eux. Outre, 5 branches dont industrie alimentaire, industrie textile, industrie du bois, matériel de construction et industrie diverses s'augmentent toujours leurs concentrations quelque soit le niveau des droits. Parmi ceux qui sont mieux adapté aux droits faibles sont les industries extractives et l'industrie du cuir. Ce qui a connu de diminution quelque soit le niveau des droits, c'est l'agro-industrie. Ces évolutions de la branche industrielle, nous permet de déduire que nombreuses branches sont favorisées par la protection par rapport à aux droits faibles. Puis, en regardant la croissance du secteur industriel, nous remarquons que seulement en 1979 que le volume de production a connu une forte croissance. Il régresse pendant les années suivantes d'après le graphe n°2.

## **Graphe N°2 : Evolution de la croissance production industrielle en volume**



**Source :** FMI, calcul MADIO

Les périodes de droits élevés et faibles avaient connu chacun des fluctuations de la productivité industrielle. Pendant ces politiques de droits sur les produits industriels, la stabilité de la production à long terme n'est pas atteinte. D'après l'intervalle de temps de 1971 à 1985, nous pouvons comparer qu'avant l'année 1981, c'est-à-dire, l'époque des droits élevés, le niveau de croissance industrielle est plutôt satisfaisant à cause de son niveau minimum de -10%<sup>34</sup> en 1976 par contre -23%<sup>33</sup> en 1981 et son niveau maximum de 14%<sup>33</sup> en 1979 contre 5%<sup>33</sup> en 1985. Cet accroissement de la productivité signifie une diminution des importations des produits industriels semblables. Etant donné que les producteurs sont des êtres rationnels, ils ne produisent pas des biens sans de demandes solvables.

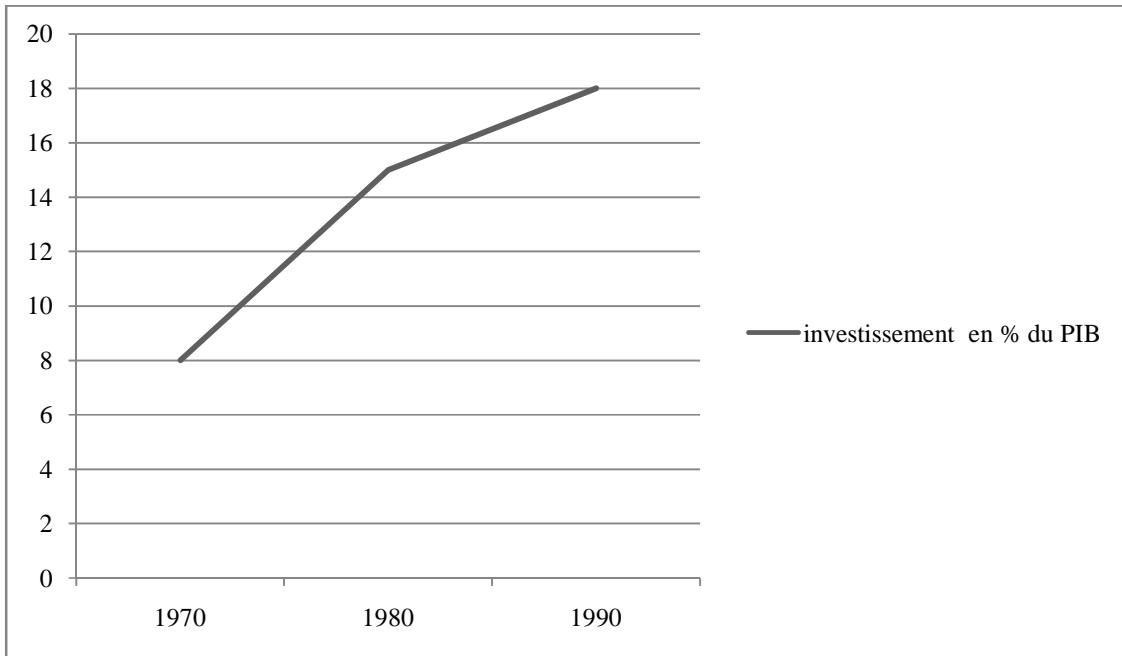
Nous déduisons que l'un des objectifs d'ISI de droits élevés est atteint par l'accroissement de la productivité ascendante sur longue période de 1976 à 1979.

<sup>34</sup> Estimation d'après le graphe n°3

## **2-1-2 DROITS FAIBLES SUR LES PRODUITS INDUSTRIELS : PERFORMANCE DU POINT DE VUE EXTERIEUR**

La performance du point de vue extérieur, dans cadre de l'ISE, se matérialise par l'augmentation de niveau d'investissement et la croissance de niveau d'exportation. La mise en place des droits faibles sur les produits industriels signifie une libéralisation du commerce extérieur sur le plan international, d'après la stratégie d'insertion internationale, l'ISE. Cette notion de libéralisation du commerce, qui s'est montrée uniquement par la libéralisation des produits industriels avait pour but d'inciter l'investissement en globale. D'après le graphe n°3 ci-après, nous pouvons constater que la libéralisation n'a pas provoqué les effets attendus.

**GRAPHE N°3 : EVOLUTION DE L'INVESTISSEMENT (EN % PIB)**

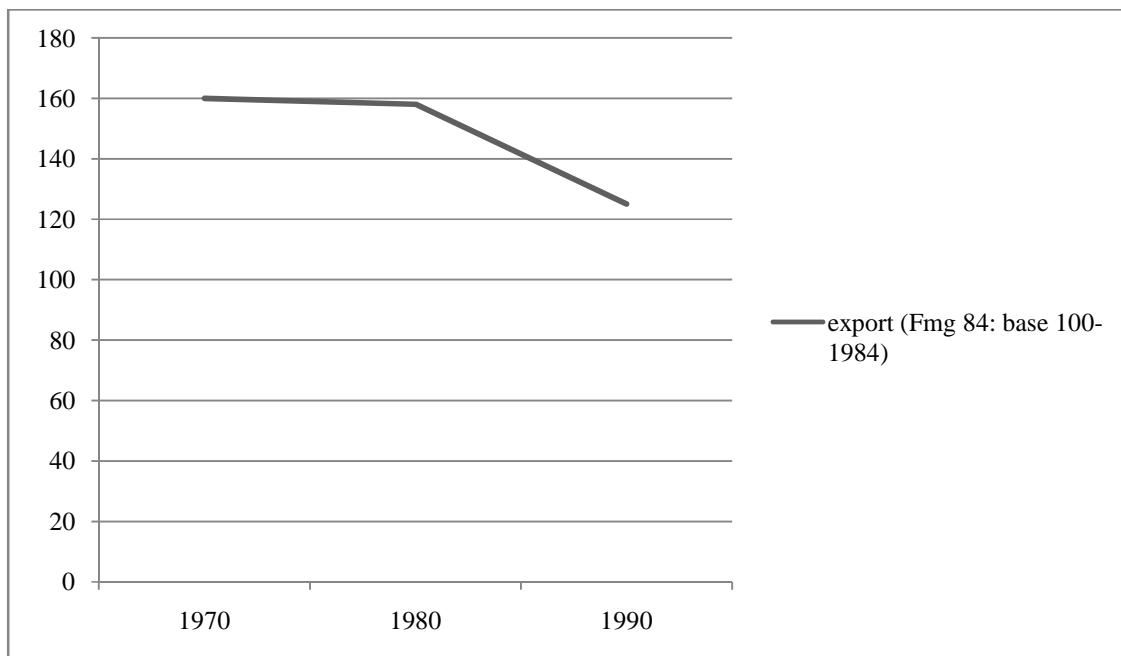


**Source : FMI 1995**

La première décennie marquée par les droits élevés a pu inciter davantage l'investissement par rapport à la décennie de droits faibles. Puis que la pente de la courbe de 1970 est plus grande que la pente de 1980 à 1990. Ces faits signifient que le résultat attendu par la modification des droits n'est pas atteint. Concernant l'autre objectif d'augmenter l'exportation

des produits industriels semble encore moins satisfaisante par rapport à l'ISI, d'après le graphe n°4 ci-dessous.

#### **GRAPHE N°4 : EVOLUTION EXPORTATION DES PRODUITS MANUFACTURIERS**



**Source : INSTAT, commerce extérieur, World Tables, Banque Mondiale.**

L'évolution stable et élevé de niveau des exportations de décennie 1970 à 1980, nous explique l'efficacité des droits élevés .Le fait de protéger les industries, nous montre alors ces capacités à l'intérieur en terme d'adhésion des nouvelles entreprises sur les branches moins concentrées et la croissance de leur productivité. Les résultats de la stratégie des droits élevés semblent plus satisfaisants que les droits faibles. Depuis les années ,1980 à 1990, le niveau de l'investissement s'accroît mais pas plus que dans les années de droits élevés et les exportations des produits industriels se sont diminuées. Alors, nous déduisons que les droits élevés sur les produits industriels sont très utiles pour que les performances locale et externe des industries malgaches puissent exister. Même si les résultats sont ainsi, nous pouvons critiquer l'application des droits de douane à Madagascar.

## **2-2Critiques et Solution**

Le fait d'appliquer systématiquement les stratégies d'ISI et de l'ISE à Madagascar paraît un grand défaut. Puisque ces stratégies donnent l'importance des produits industriels, dans l'ISI, les droits élevés sur ces produits et dans l'ISE les droits faibles sur ces produits. Et d'après le tableau n°2, nous avons constaté que pendant la phase de libéralisation, une protection des matières premières s'est montrée, et dans le tableau n°1, nous avons trouvé que les tarifs des matières premières sont stables mais qu'ils sont dans phases différents ISI et ISE.

Mais rappelons, les simples exemples que nous avons pris à propos de SOMACOU, nous démontre qu'une importation des intrants et l'application des droits de douane provoquent des modifications sur les valeurs ajoutées. En appliquant les droits de douane uniquement sur les intrants la valeur ajouté est inférieur que celle dont aucun droits sur les intrants et les produits importés, qui est plus petit que celle dont les droits sur les deux catégories de produits, qui est moins faible que celle dont les sont uniquement sur les produits industriels.

Ainsi, pendant la phase des droits élevés sur les produits, et lors des droits faibles de l'ISE les intrants devront être toujours libéralisés, soient de taux faibles ou soient exonérés.

De plus, à Madagascar, nombreuses raisons de préférences pour les importations sont rencontrés d'après des enquêtes au près des entreprises importatrices et ces préférences contraignent la stratégie d'ISI des droits élevés et par contre donnent en faveur la stratégie d'ISE des droits faibles.

En interrogeant sur leurs préférences entre acheter les produits locaux ou importer pour leurs matières premières, elles répondent le plus souvent qu'elles préfèrent importer.

D'après le tableau n°4, le principale reproche des entreprises vis à vis des produits locaux concerne leur qualité (48%), viennent ensuite les problèmes des prix considérés comme élevés par 28% de ce groupe d'entreprises.

**Tableau n°4 : Raisons de préférences pour les importations**

	Ensemble des entreprises qui préfèrent les importations		Entreprises à participation étrangère préférant les importations	
	% d'entreprise	% valeur ajoutée	% d'entreprise	% valeur ajoutée
La qualité des produits locaux instable	48,1	19,1	33,7	23,0
Le prix des produits locaux est élevé	27,5	16,6	15,8	19,1
Non respect des délais de livraison	2,3	0,7	4,8	1,2
Difficulté et délais d'acheminement	3,2	3,2	3,2	0,8
Pas de fournisseurs locaux	14,5	57,4	38,9	51,8
Autres	4,4	3,0	3,6	4,1
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

**Source :** Enquête annuelle dans l'industrie, EAI96, calculs MADIO

En effet, les plus grosses entreprises qui affichent une préférence pour les importations affirment qu'elles n'ont pas trouvé de fournisseurs locaux. Si ces dernières ne représentent que 14,5 % de celles qui préfèrent les importations aux produits locaux, elles sont à l'origine de plus de 57,4% de la valeur ajoutée de ce groupe d'entreprises. Cette inexistence de l'offre locale est également soulignée par les entreprises à participation étrangère dans leur capital.

Le résultat de ces préférences montre que en 1973, 7 groupes d'industrie parmi les 9 groupes utilisent des intrants importés plus de 20% et en 1994 des droits faibles, ils sont diminuer en nombres deux, soit 5 groupes d'industries parmi les 9 groupes, d'après le tableau n°5.

**Tableau n°5 : Evolution des parts de consommations intermédiaires importées**

	Part des CI importées/CI totales (en %)		Répartition des importations (en %)	
	1973	1994	1973	1994
Industrie extractive	23,5	21,9	1,7	1,9
Agro-industrie	24,8	17,0	3,0	8,1
Ind, alimentaires, boissons, tabacs, corps gras	5,8	19,1	19,1	14,9
Industrie du textile et du cuir	50,3	43,8	20,1	26,9
Industrie du bois, papeterie et édition	49,4	18,2	6,3	3,6
Industrie chimique	50,9	53,0	2,8	9,3
Industrie diverses	74,2	56,4	24,2	11,6
Energie	73,8	45,0	22,7	23,7
<b>Total</b>	<b>21,3</b>	<b>31,6</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**Sources:** Diverses enquêtes, INSRE, BDE, INSTAT, MADIO, Comptes Nationaux

D'une manière globale, les droits élevés d'ISI apportent une faible part de consommation intermédiaire importée par rapport à la part de consommation intermédiaire totale, de 21,3 % en 1973 à 31,6% en 1994. Mais cet écart est mené seulement par l'industrie alimentaire, l'industrie textile, l'industrie chimique et industrie diverse. Des contradictions sont rencontrées pour d'autres industries : industrie extractive, agro –industrie, industrie de bois. Tel que dans la phase des droits élevés, ils importent beaucoup des intrants par rapport à la phase des droits faibles, pour l'industrie extractive, la part de consommation intermédiaires importées par rapport à la consommation intermédiaire totale est de 23,5 % contre 21,9% ; pour l' agro –industrie de 24,8 % contre 17,0% et pour l' industrie de bois de 49,4 % contre 18,2 % .

Ainsi face à la préférence aux intrants importés, seules les industries qui contribuent largement à l'importation fluctuent leurs niveaux de part de consommation intermédiaire importée suivant l'état des droits de douane. Alors, la stratégie de droits élevés est plus satisfaisante pour les industries, mais pour sa grande performance elle devrait accompagnée des droits de douane faible ou même exonération sur les intrants importés.

## **CHAPITRE II : EMPRISE DES DROITS FAIBLES**

La mondialisation désigne une vague de libéralisation des échanges, des investissements et des flux de capitaux ainsi que l'importance croissante de tous ces flux et de la concurrence internationale dans l'économie mondiale. Elle traduit surtout une intensification des échanges économiques entre les principaux pôles de croissance que sont l'Amérique du Nord, le Japon, l'Europe occidentale, les nouveaux pays industrialisés d'Asie, parmi lesquels il faut compter la Chine, l'Inde et l'Indonésie<sup>35</sup>. Ces évolutions ont des retombées et des effets d'entraînement dans plusieurs pays en voie de développement, parmi elles, Madagascar.

En générale, c'est la mondialisation qui conduit Madagascar dans l'emprise des droits faibles même si nous nous reconnaissions que d'après l'analyse précédente les droits élevés sur les produits industriels sont toujours satisfaisants pour l'industrie.

Nous expliquons dans cette partie les causes de l'emprise en premier lieu et en second lieu proposons des mesures d'accompagnement qui devraient être prises face cette emprise.

### **SECTION 1 : CAUSES DE L'EMPRISE**

La politique d'investissement à outrance lancée en 1978 a aggravé la situation économique du pays<sup>36</sup>. Ces grands projets industriels ont eu peu d'effets économiques à cause d'une mauvaise évaluation des besoins et ils se heurtaient vite à une série de limites: mauvais entretien des matériels, approvisionnement difficile, étroitesse du marché intérieur, système de

---

<sup>35</sup> ELKADIRI Youness, RICHIR Mathieu, SOMVILLE Laurent, TOSELLI Frédéric, VESSEUR Michaël « Rapport du module environnement mondialisation », Ecole Nationale Supérieure des Mines, SAINT-ETIENNE, promotion 2003, Décembre 2003-Avril 2004, p 3

<sup>36</sup> ANDRIANARISON Francis « La politique industrielle à Madagascar : les traits marquants de 1960 à nos jours », Projet MADIO, 1996, p 7-10

prix administrés aux fortes rigidités. Cette stratégie principalement financée par emprunt extérieur a exposé la dette extérieure et marque le début d'une désarticulation de l'économie malgache. Madagascar fait courir à la politique d'ajustement « classique » sous les auspices du FMI: le premier accord date de juin 1980.

Sous la pression des bailleurs de fonds étrangers, le pays a changé de cap de manière théorique à partir de 1980. Dans la pratique, vers 1983 qu'il a été mis en œuvre une politique de libéralisation et de déflation, c'est le début des droits de douane faibles sur les produits industriels. Face à la mondialisation évoluée aujourd'hui, l'intensification des échanges des biens et des services et des capitaux, c'est-à-dire des concurrences internationales avec des ressources rares, suite à la croissance démographique, ces faits conduisent le pays à faire des accords. Les accords d'abord entre les organismes particuliers et puis des accords entre les organismes internationaux mènent le pays à être emprisonner des droits de douane faibles sur les produits manufacturiers.

## **1-1 RE COURS AUX ACCORDS ENTRE LES ORGANISMES PARTICULIERS**

Ces organismes particuliers sont les investisseurs et l'organisme d'intégration régionale.

### **1-1-1 Investisseurs**

A cause de l'état de la population malgache, une population jeune, la création de l'emploi est une besoin à saisir efficacement et rapidement. Les industries qui emploient beaucoup des populations actives, sont les zones franches industrielles. Pour la résolution de la satisfaction des jeunes, en termes d'emploi, il fallait attirer les investisseurs dans cette branche.

Parmi, les divers politiques industrielles en 2008, les objectifs spécifiques concernant l'investissement sont d'établir les conditions fondamentales pour améliorer l'environnement des affaires pour mieux répondre aux attentes des investisseurs ,faciliter la réussite des projets d'investissement , mettre en œuvre la politique attractive en matière d'amélioration de l'environnement des affaires et de la promotion des investissements, privilégier l'action de développement et favoriser l'implantation de nouveaux projets d'investissement au niveau des

filières considérées prioritaire comme le tourisme, l'agri business, mines, infrastructures ,technologie de l'information et de la communication (TIC).

Ces objectifs sont convergés vers la libéralisation qui s'explique en commerce par des droits de douane faibles. Mais malgré tous, la création des zones franches industrielles à Madagascar est encore moins faible, d'après le tableau n°6 ce qui conduit Madagascar de ne pouvoir s'échapper aux droits faibles.

**TABLEAU N°6 : CREATION DES ZONES FRANCHES INDUSTRIELLES EN 2009 ET 2010**

Secteurs	Nombre Année 2009	Nombre Année 2010
Agro-industrie	2	1
Textile et confection	3	4
Cuir et Peaux	0	0
Bois	1	0
Informatique et Services	1	1
Chimie	3	2
Transformation minière	0	1
Horloge.Bijout.Joaillerie	1	0
Industrie manufacturières	2	0
Diverses	0	0
Total	13	9

**Source : Direction et d'Appui au Développement à l'industrie et aux investissements/  
DGDI/MEEI**

Pour les zones franches, 9 entreprises ont été créées en 2010 contre 13 en 2009 soit une baisse de 30,8%. Celles ouvrantes dans le textile et la confection ont été beaucoup plus nombreuses (4) avec une hausse de 33,3%.

Ainsi, les droits de douane faibles sur les produits manufacturiers, le signe de l'ouverture vers l'extérieur va se maintenir alors.

### **1-1-2 Organisme d'intégration régionale**

Les organismes d'intégration régionale sont par exemple la SADC, le COMESA et le COI .A Cause de l'évolution démographique du pays et les ressources rares, les industries malgaches devront produire très massivement pour les besoins de la population et exporter pour acquérir des devises pour l'achat des biens importés. Ces conditions devront être réalisées, mais face aux manques de plus en plus des intrants, l'intégration régionale est comme un sauvetage<sup>37</sup>. Dans cette intégration, par exemple dans la SADC, la demande officielle de Madagascar de joindre la SADC a été introduite en novembre 2002. Une mise en œuvre du protocole sur le commerce a été demandée, elle consiste à l'élaboration du plan d'abaississement tarifaire ou le plan d'action. Lors du sommet de Gaborone en Août 2005, Madagascar fut admise comme membre à part entière de la SADC .La politique commerciale de Madagascar est essentiellement basée sur le tarif douanier. C'est pourquoi, le fait d'adoption des droits de douane faibles est une clôture.

### **1-2 Recours aux accords des organismes internationaux**

Les organismes internationaux que nous s'intéressons sont les institutions financières, la Banque Mondiale, le Fond Monétaire International (FMI) et l'institution commerciale, l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

#### **1-2-1 BANQUE MONDIALE ET FOND MONETAIRE INTERNATIONAL**

En 2010, concernant la dette extérieure, le stock total est évalué à 1422,9 Millions DTS<sup>37</sup>, qui s'est diminué de 7,8% <sup>37</sup>par rapport à l'année 2009. La persistance des dettes nous pousse à chercher de financement auprès des organismes financiers internationaux, la Banque Mondiale et le FMI. Dans la mondialisation, la banque mondiale, sa mission est d'encourager les pays pauvres à réaliser leurs potentialités économiques et à s'insérer dans la dynamique mondialiste,

---

<sup>37</sup> BANQUE CENTRAL

au moyen d'un soutien financier. Le Fond Monétaire International, il veille le bon fonctionnement du système monétaire international, principal pilier des échanges commerciaux.

Le FMI et la banque mondiale donnent des obligations pour qu'ils s'investissent dans le pays, comme le développement local par la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption, la sécurité, le développement humain et surtout la libéralisation des échanges.

Par exemple, en Décembre 1983, avec la signature d'un 4ème accord Stand - By avec le FMI, certains critères relatifs au secteur industriel ont été adoptés l'arrêt des nouveaux investissements et la libéralisation progressive des prix industriels. En avril 1985 - 1986, le 5ème accord poursuit les mesures précédentes qui semblent avoir été respectés l'augmentation des prix agricoles, la libéralisation des prix industriels et l'expansion limitée du crédit interne<sup>38</sup>.

Dans ces deux accords, la libéralisation des prix industriels est toujours mentionnée, ce qui nous démontre que les droits de douane faibles sur les produits industriels devraient être appliqués primordialement pour que le financement apparaisse.

D'après les dettes encore nombreuses en 2010, le recours auprès ses institutions continue d'où l'emprise des droits faibles.

## **1-2-2 ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE**

Dans la mondialisation, l'intensité de la concurrence persiste sur le marché mondial, pour une recherche de l'avantage comparatif, Madagascar a passé des accords du GATT le 30 septembre 1963. L'OMC a été mise en place le 1 janvier 1995, il n'y a pas de nouveauté par rapport au GATT seulement des révisions d'articles. L'OMC est un prolongement du GATT<sup>39</sup>.

---

<sup>38</sup> ANDRIANARISON Francis « La politique industrielle à Madagascar : les traits marquants de 1960 à nos jours », Projet MADIO, 1996, p 10

<sup>39</sup> ELKADIRI Youness, RICHIR Mathieu, SOMVILLE Laurent, TOSELLI Frédéric, VESSEUR Michaël « Rapport du module environnement mondialisation », Ecole Nationale Supérieure des Mines, SAINT-ETIENNE, promotion 2003, Décembre 2003-Avril 2004, p 9

L’instauration de l’OMC a montré les limites du GATT, elle a montré que le GATT n’était plus en adéquation avec la conjoncture actuelle des échanges mondiaux. En effet de nouvelles formes de protectionnisme se sont adaptées pour contourner les doctrines et les règles libre-échangistes. Ces évolutions ont engendré une adaptation la plus continue possible afin de parvenir effectivement à favoriser le commerce mondial.

L’OMC fonctionne sur la base du consensus. Celle-ci, en plus d’être essentiel pour l’acceptation et l’application des règles, assoit aussi les programmes de négociation sur une base solide de la légitimité démocratique et du sens des responsabilités qu’elle suppose.

Les affaires concernent des allégations d’incompatibilité avec les obligations dans le cadre de l’OMC , surtout dans les domaines suivants: recours à des instruments de défense commerciale (mesures antidumping, mesures compensatoires et mesures de sauvegarde), taxes sur les produits importés et les produits nationaux similaires, subventions, régimes d’investissement dans le secteur automobile, réglementations applicables aux produits, protection conférée par les brevets ou le droit d'auteur et accès aux marchés pour les fournisseurs de services étrangers. Pour l’accession à l’OMC, le pays candidat doit présenter à l’OMC, dans l’une des trois langues officielles (anglais, espagnol, français) et un aide-mémoire décrivant en détail son régime de commerce extérieur (avec des copies des lois pertinentes) contenant des données chiffrées.

Le 31 Décembre 1999, Madagascar fait partie des membres de 136 participants<sup>40</sup>. En fait, la nouvelle forme de protectionnisme n’élimine pas les droits de douane faible. Elle reste une emprise.

Madagascar a progressé dans la simplification et l’informatisation de ses procédures douanières. L’inspection avant expédition n’est plus obligatoire depuis avril 2007, mais le recours au système de traitement des données douanières GasyNet est obligatoire.

Madagascar a progressé dans la mise en application de l'accord de l'OMC sur l'évaluation en

---

<sup>40</sup> ELKADIRI Youness, RICHIR Mathieu, SOMVILLE Laurent, TOSELLI Frédéric, VESSEUR Michaël « Rapport du module environnement mondialisation », Ecole Nationale Supérieure des Mines, SAINT-ETIENNE, promotion 2003, Décembre 2003-Avril 2004, p 1

douane. Les responsables sollicitent une assistance technique afin de renforcer ses capacités dans ce domaine. Des mesures de facilitation des échanges ont été adoptées.

Ainsi, les emprises des droits de douane faibles sur les produits industriels sont dues par la création d'emploi, l'amélioration de la production et de l'exportation, le financement et la recherche de l'avantage comparatif, ces nécessités ont ensuite recours aux différents accords qui favorisent les droits faibles.

## **Section 2 : Proposition des mesures d'accompagnement**

Face au mécanisme de l'emprise des droits de douane faibles, nous pouvons améliorer notre situation industrielle même si l'efficace est d'avoir des droits de douane élevés.

Sous les droits faibles, plusieurs mesures devraient accompagner pour la performance du tissu industriel malgache.

Nous entamons en premier lieu, les conditions de base et en second lieu les incitations.

### **2-1 CONDITIONS DE BASE**

La montée des concurrences sur le marché intérieur due par les droits faibles ,nous pousse d'avoir des conditions de base comme l'augmentation de la production agricole, la possession des meilleures infrastructures , le renforcement des capacités et productivité à l'échelle nationale et l'intégration des politiques industrielles et environnementales.

#### **2-1-1 AUGMENTATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE**

Etant donné, que Madagascar est un pays agricole, la population agricole estimée a atteint plus de 14 millions en 2009<sup>41</sup> qui est à peu de 13 millions<sup>41</sup> dans les trois années précédentes. Le secteur primaire a représenté 26,3%<sup>42</sup> de la richesse du pays (en terme courant) et le secteur

---

<sup>41</sup> Service des statistiques (DISE/MAEP)

<sup>42</sup> INSTAT/DSY

secondaire 14,8%<sup>42</sup> et le secteur tertiaire 51,7%<sup>42</sup> du PIB. Il fallait augmenter la productivité agricole pour le recours du développement industriel.

Et plus une activité cherche une productivité plus élevée, elle demande l'emploi des nouveaux technologies, ce qui va provoquer l'amélioration de la quantité et de la qualité des produits, la rapidité de la distribution, le niveau moins cher des prix par l'abondance de l'offre. Ces dispositions de produits agricoles provoquent la non-importation des matières premières de l'industrie locale qui présente comme une handicap des industries malgaches.

Les rendements agricoles pourraient augmenter le niveau d'épargne de la population qui conduirait à un investissement dans un secteur moins intégrés après comme l'industrie. Cette augmentation pourrait aussi accroître l'exportation des produits agricoles, pour l'acquisition des devises à financer les biens d'équipement. L'industrialisation fondée sur l'agriculture doit être sélective selon les ressources potentiellement abondantes.

## **2-1-2 POSSESSION DE MEILLEURES INFRASTRUCTURES**

Une croissance industrielle et sa compétitivité à long terme demandent un non application des mauvais états des infrastructures, ce qui devrait une priorité en ce qui concerne les dépenses d'équipements publics.

Les problèmes d'infrastructure routiers, d'insuffisances du réseau de transports entraînent un vaste gaspillage de la production, une distribution très coûteuse qui pourrait inciter à créer des relations verticales des industries qui provoqueraient l'imper formance.

Les réseaux de communications devront aussi être bien mises en place pour la liaison avec les clients. Des approvisionnements insuffisants en eau et en électricité pourraient augmenter les coûts de production et découragent ainsi l'investissement.

## **2-1-3 RENFORCEMENT DES CAPACITES ET PRODUCTIVITES A L 'ECHELLE NATIONALE**

Le renforcement des capacités sur le plan humain et technologique est important même pour le développement des branches d'activité à faible intensité technologiques et à forte intensité

de main-d'œuvre, qui sont de grandes consommatrices de ressources. La transformation de ressources naturelles nécessite des compétences semblables à celles qu'exige le développement industriel.

Il n'y a pas de contradiction entre le fait de se spécialiser d'abord dans des activités à faible intensité technologique et à plus long terme dans le développement évolutionniste du potentiel technologique. S'il est possible de développer les exportations à faible intensité technologique, celles-ci procurent des devises pour les importations de technologie et pour la technologie incorporée dans des biens d'équipement.

Ces exportations permettent d'établir des contrats avec l'acheteur qui peuvent donner des orientations en matière technologique. L'adaptation de ces biens d'équipement aux conditions locales facilite l'apprentissage aux techniciens nationaux.

L'administration publique peut fournir le cadre nécessaire à l'acquisition de moyens technologiques nationaux grâce à des investissements dans l'éducation et l'infrastructure.

Les programmes de formation visant à développer les compétences des diplômés de l'enseignement secondaire, en matière technique et de gestion, auraient un effet plus direct et pourrait plus facilement bénéficier de l'appui de donateurs. Ils fourniraient un ensemble de techniciens et de cadres potentiels dont il serait possible de perfectionner les compétences à un stade ultérieur grâce à une formation appropriée au secteur industriel concerné.

## **2-1-4 INTEGRATION DES POLITIQUES INDUSTRIELLES ET ENVIRONNEMENTALES**

C'est une manière de parvenir à des stratégies de développement industriel écologiquement durable, qui contribuerait à atténuer les effets défavorables de l'obligation de respecter des normes pour la compétitivité. Les coûts qu'entraîne le respect de ces normes sont imposés aux entreprises sont probablement plus élevés à court terme étant donné qu'ils impliquent des dépenses d'équipement immédiates. Les PME trouvent difficiles de supporter ces

coûts, à cause de manque d'informations détaillées sur les normes en vigueur à l'étranger et ses difficultés d'accès au crédit pour couvrir le coût de nouveaux investissements.

Les pays industrialisés utilisent des méthodes de réglementation traditionnelles comme des systèmes de contrôle et d'application efficaces. L'un des domaines qu'il est possible de contrôler est la réglementation des zones franches pour l'industrie d'exportation, d'une manière qui garantisse que les industries qui y sont installés se conforment aux normes écologiques, tout en conservant leur compétitivité sur le plan international.

Il devrait aussi être possible de diversifier la production pour obtenir des produits portant moins atteinte à l'environnement, dont le prix est plus élevé sur le marché international, et d'appuyer la recherche pour développer ces produits.

Il serait aussi utile de prévoir des programmes de formation et des recherches pour apporter aux problèmes de pollution, des solutions qui soient efficaces par rapport à leurs coûts.

## **2-1 Incitations**

Pour l'industrie et l'économie malgache, les incitations à partir de l'encouragement de l'épargne et l'investissement, l'encouragement des micros entreprises et les PME et le garanti de la stabilité pour créer de nouveaux débouchés sont nécessaires.

### **2-2-1 ENCOURAGEMENT DE L'EPARGNE ET L'INVESTISSEMENT**

Une croissance industrielle dépend essentiellement de l'accroissement de la part des investissements dans le produit national. Des investissements plus élevés permettent la mise en œuvre de nouvelles technologies dans la production et parallèlement, le progrès technologique stimule la croissance des investissements.

La corrélation entre investissement et croissance industrielle peut être un cercle vertueux ou un cercle vicieux. Une croissance élevée peut stimuler l'investissement en augmentant la demande et en encourageant l'évolution technique. Les revenus croissants permettent d'accroître l'épargne et ainsi de l'investissement s'accroît à condition que l'impôt sur les bénéfices soit réduit.

Il faudrait améliorer l'efficacité des institutions financières canalisantes des fonds des épargnants vers les éventuels investisseurs, en pratiquant la promotion du prêt et en évitant l'application de taux d'intérêts bonifiés qui décourage l'épargne et encourage des projets à faible rendement et à faible intensité de capital.

De plus la politique macro-économique exerce une grande influence sur l'épargne, un environnement stable à faible inflation avec des taux d'intérêts réels positifs. La stabilité macro-économique, plus généralement, la stabilité de la politique économique incite les investisseurs à croire à la crédibilité de la politique et à adopter à long terme nécessaire à l'investissement industriel. La politique en matière d'éducation et les investissements publics dans l'infrastructure matérielle peuvent aussi servir de stimulants de l'investissement.

Mais la croissance des investissements dépend de la demande. D'où il pourrait existait une certaine protection « naturelle » des différences de goûts qui existent entre les consommateurs nationaux et les marchés internationaux. Tel que ses protections donnerons aux producteurs un certain espace vital pur de devenir plus compétitifs à l'égard des importations. Le renforcement des accords commerciaux régionaux peut éventuellement apporter une contribution utile à la croissance du marché. Une création d'emplois contribuerait aussi à créer la vaste demande nécessaire pour stimuler de nouveaux investissements.

## **2-2-2ENCOURAGEMENT DES MICRO ENTREPRISES ET LES PME**

Les progrès en matière de traitement des produits agricoles renforcent la sécurité alimentaire des populations pauvres. Ces moyens de subsistance dépondront fortement de la croissance de l'emploi suscitée par les micros entreprises. D'où l'encouragement des micros entreprises et les PME sont utiles pour la contribution de ces populations au développement du secteur industriel, même sur le plan économique du pays.

Il faut que les mesures intéressantes les micros entreprises se concentrent comme l'obtention facile des crédits pour les investissements dans les équipements fixes. Au niveau sectoriel, la politique industrielle pourrait renforcer la compétitivité de ces PME en facilitant leur regroupement pour qu'ils soient plus compétitifs.

## **2-2-3 GARANTIE DE LA STABILITE POUR CREER DE NOUVEAUX DEBOUCHES**

Il existe de possibilités de progrès rapides dans les pays où règne la stabilité politique et où la politique industrielle est stable, et qui respectent la légalité. De ce cas, les investissements dans l'infrastructure peuvent être réalisés par des investisseurs attirés par les possibilités qu'offre la privatisation, pourraient renforcer rapidement la compétitivité industrielle et la productivité une fois que les investisseurs nationaux se seront montrés à adopter une vue à long terme.

Les apports de fonds de donateurs peuvent faire progresser rapidement la croissance industrielle à court terme en supprimant les contraintes de change auxquelles est dû le faible taux d'utilisation des capacités. Une expansion industrielle réelle peut déboucher sur des progrès technologiques.

## **CONCLUSION PARTIELLE**

L'analyse de la pratique des droits de douane pour l'industrie, à Madagascar, nous a démontré que pendant l'application de la stratégie d'ISI avant les années 80, les droits de douane sont élevés précisément pour les produits industriels, le cas contraire après les années 80, sous la stratégie d'ISE.

Les résultats de la stratégie ISI sont plus satisfaisants pour l'industrie en termes de croissance et de l'amélioration des branches moins concentrées, que les résultats de la stratégie d'ISE, avec les volumes d'exportation et d'investissement moins faibles que dans les droits élevés.

Mais, durant la pratique de ces deux stratégies, les droits de douanes sur les intrants sont non réglementer, mais pourtant à Madagascar, la dépendance des intrants importés existe avec de nombreuses raisons .Et les droits sur ces intrants modifient la valeur ajoutée, si ils sont exonérés et quelque soit l'imposition des produits industriels importés la valeur ajoutée est toujours supérieur que la valeur ajouté dont ils sont imposés. D'où une nécessité de libéraliser les intrants, ce qui est le contraire du cas de l'année 2010.

Étant donné qu'une libéralisation commerciale signifie des droits de douane faibles sur les produits transformés, à cause de l'endettement de l'investissement à outrance, ces droits sont recommandés par les bailleurs de fonds étrangers. Suite à la nécessité de la création d'emploi, à l'amélioration de la production et de l'exportation, au financement et la recherche de l'avantage comparatif, dans le contexte de la mondialisation, le tenu des différents accords semble plus nécessaire. Mais il favorise ou nous retient dans l'application des droits faibles. C'est pourquoi pour le développement du secteur industriel malgache, il fallait renforcer des mesures pour l'augmentation de la production agricole, la possession des meilleures infrastructures , le renforcement des capacités et productivité à l'échelle nationale ,l'intégration des politiques industrielles et environnementales, l'encouragement de l'épargne et l'investissement , l'encouragement des micro entreprises et les PME et la garantie de la stabilité pour créer de nouveaux débouchés .

## **CONCLUSION GENERALE**

La vision classique a une division plus macroéconomique. Elle se préoccupe de plus près de la liberté d'échange. Par contre la vision Marxiste propose le protectionnisme pour le développement du secteur industriel. Sur le marché extérieur, l'industrie et les droits de douane ont un lien naturel c'est ce marché, leurs champ de travail. Dans ceci, l'utilisation des droits de douane porte des effets sur l'industrie, surtout sur leur valeur ajoutée. La valeur ajouté en appliquant les droits de douane uniquement sur les intrants est inférieur que celle dont aucun droits sur les intrants et les produits industriels importés, qui est plus petit que celle dont les droits sur les deux catégories de produits, qui est moins faible que celle dont les droits sont uniquement sur les produits industriels.

C'est pourquoi, il existe l'adoption de lien conventionnel entre eux, en utilisant les droits de douanes comme bases d'expressions des stratégies industrielles. Des droits élevés sur les produits industriels, c'est la stratégie d'industrialisation par substitution aux importations, et des droits faibles ou même nuls, c'est la stratégie d'industrialisation tournée vers l'exportation.

D'après l'analyse pratique des droits de douane pour l'industrie malgache, nous pouvons constater les résultats de l'application des droits de douane dans ce lien conventionnel .D'après l'expérience vécu avant 1980, par rapport aux fait depuis les années 80, nous avons une croissance industrielle et une amélioration des branches moins concentrées pendant la période des droits de douane élevés sur les produits industrielles ,par contre des diminutions de l'accroissement du niveau de l'investissement et de l'exportation dans les droits faibles sur les produits industriels. Ces résultats nous permet de synthétiser que la mise en place des droits élevés sur les produits industriels est plus satisfaisant pour l'industrie malgache et ce quelque soit le niveau des droits des intrants puis que pendant ces périodes les intrants sont libres parfois et protégés parfois, ne possèdent aucune mesure définitive.

Malgré tous, actuellement dans l'ère de la mondialisation, divers accords sont pris pour face à la montée de la concurrence internationale, la croissance démographique et les ressources rares. Ces accords sont les accords avec les investisseurs pour la création d'emploi, accords avec des organismes d'intégration régionale pour bénéficier des intrants manquants vues la croissance

démographique et les ressources rares, accords avec la Banque Mondiale et le FMI pour avoir de financement face aux dettes extérieures élevées et accords avec l'Organisation mondiale sur le commerce pour avoir des avantages comparatifs face à l'intensité des échanges mondiaux sur les biens et services même sur les capitaux. Tels qu'aucun de ses accords ne soutient les droits de douane élevés, d'où les industries malgaches sont cadrées dans cette condition moins satisfaisante pour eux, les droits de douane faibles, d'après l'expérience antérieure.

Mais pour mieux s'adapter à la situation, des mesures d'accompagnement sont proposés l'augmentation de la production agricole, la possession de meilleures infrastructures, le renforcement des capacités et productivité à l'échelle nationale, l'intégration des politiques industrielles et environnementales, l'encouragement de l'épargne et l'investissement, l'encouragement des micros entreprises et les PME et la garantie de la stabilité pour créer de nouveaux débouchés.

En d'autre terme, pour une application forcée des droits de douane élevés sur les produits industriels, pourrons-nous envisager une création monétaire et un isolement face aux diverses organisations afin d'échapper sur l'emprise des droits faibles renforcés par les divers accords ?

## ANNEXES

### **ANNEXE n°1 : THÉORIE DES AVANTAGES COMPARATIFS**

David Ricardo dans son ouvrage, « Des principes de l'économie politique et de l'impôt » (1817), apporte un complément à la théorie d'Adam Smith. Il existe un cas particulier non étudié par Smith quand un pays n'a aucun avantage absolu sur ses partenaires commerciaux. Il ne peut donc se spécialiser dans une production pour échanger commercialement avec les autres. Ricardo élabore la théorie des avantages comparatifs pour remédier à la faille théorique de Smith. Chaque pays doit se spécialiser dans la production dans laquelle son coût de production est le plus faible au détriment de ses autres productions.

Le point de départ de la théorie ricardienne est la comparaison de deux économies en autarcie, le Portugal et l'Angleterre, qui produisent deux biens, le vin et le drap, à partir de travail. Les coûts de production sont mesurés en homme-année. Pour produire une unité de drap et une unité de vin, il faut respectivement, au Portugal, 90 et 80 hommes-année et en Angleterre, 100 et 120 hommes-année. Ces coûts de production, plus faibles au Portugal qu'en Angleterre pour les deux marchandises, traduisent un avantage absolu du premier par rapport à la seconde.

Cependant, contrairement à la conclusion qu'en tirerait un smithien, les deux pays ont intérêt à se spécialiser et à échanger leur production. C'est que les coûts unitaires relatifs de production du drap par rapport au vin ne sont pas les mêmes dans les deux pays : le ratio est de 100/120 en Angleterre et de 90/80 au Portugal.

Supposons que l'on souhaite, en Angleterre, accroître la production de vin d'une unité. Il faudra, pour cela, dégager 120 hommes-année de la production de drap et donc renoncer à celle de 1,2 unité de drap (120/100). A l'inverse, pour augmenter la production de drap d'une unité, il suffira d'abandonner la production d'environ 0,83 unité de vin (100/120). Au Portugal, la situation est différente : il suffit de renoncer à environ 0,88 unité de drap (80/90) et 1,225 unité de vin peut être produite en renonçant à une unité de drap (90/80). Ricardo remarque que le Portugal a un avantage plus grand pour le vin que pour les draps. On parle d'avantages comparatifs. Dans cette situation, le Portugal a intérêt à se spécialiser dans le vin et à importer ses draps.

En théorie, les deux pays ont intérêt à commerçer en se spécialisant, car ils en tireront tous deux un bénéfice supplémentaire. Ricardo est donc favorable au libre-échange, quelles que soient les situations des deux partenaires commerciaux. Pour lui, le commerce international est un

moyen de dynamiser la croissance économique et d'éviter « l'état stationnaire » (taux de croissance égal à 0 %). La pensée de Ricardo est donc très actuelle, car la croissance économique depuis 1945 est due, en grande partie, à l'abaissement significatif des droits de douane dans toutes les régions du monde.

**Source : Cours “Economie International”, Département Economie, 3<sup>ème</sup> Année, 2010**

## **ANNEXE n° 2 : NEGOCIATION DU TOKYO ROUND**

### **La préparation des négociations**

Il regroupe 99 nations avec de nouveaux arrivants constitués surtout de PED. L'affrontement entre le Japon, la CEE, et les Etats-Unis a été très présent lors de ce cycle. Les Etats-Unis ont pour la première fois un déficit de leur balance commerciale du à une concurrence de plus en plus forte. Ceci modifie donc directement leur comportement. De plus c'est la première fois depuis 45 que le commerce mondial enregistre une baisse (5 %). Dans un contexte difficile un calendrier en quatre phases est appliqué pour ce cycle.

### **Le contenu des négociations**

Les négociations sont organisées en 7 groupes dans le but d'élargir la résolution de problèmes plus spécifiques. Le groupe agriculture cherche à libéraliser les échanges dans ce secteur. Il introduit en particulier les barrières présentes dans la CEE. Une grande importance est accordée aux produits tropicaux où les demandes sont adressées aux pays développés. Le troisième groupe est celui des baisses des droits de douane et leur domaine d'application (exceptions, priorités ...). Les Obstacles Non Tarifaires (ONT) ou bien dans le langage courant les barrières non tarifaires constituent le quatrième groupe en raison de leur diversité. L'approche sectorielle est pour traiter globalement tous les facteurs. Le système multilatéral de sauvegardes : un pays handicapé par des importations trop nombreuses peut se voir appliquée des mesures de sauvegarde. Enfin le cadre juridique permet de proposer des règles qui sont en adéquation avec l'économie des années 80.

### **Les résultats des négociations**

Les droits de douanes enregistrent une nouvelle baisse importante (7,2 à 4,9 %). Il y a parallèlement une baisse des pics tarifaires. Ce Round a permis de montrer l'importance du combat contre les ONT et a tenté de les diminuer car ils se substituent de plus en plus aux barrières douanières. Cette nouvelle forme de protectionnisme doit être un objectif important du GATT. Celui-ci doit également faciliter le commerce mondial de marchandises, jusque là, tenues à l'écart des négociations du GATT, comme les produits agricoles ou les services.

**Source : RAINELLI Michel, « L'organisation mondiale du commerce », Edition 6<sup>ème</sup> La Découverte, Repères, 2002, p 6-7**

## BIBLIOGRAPHIE

### OUVRAGES

- ANDRIANARISON Francis « La politique industrielle à Madagascar : les traits marquants de 1960 à nos jours », Projet MADIO, 1996, p 5-10
- BERGER LONGUET Pascal, « Sciences économiques et sociales », Edition Hatier, Paris 1993, p 12, p 25, p 40-41, p 55-56
- CAIRE Guy, « Théorie et pratique de la politique de revenu », PUF, 4<sup>ème</sup> Editions, 1970, p 65-66
- CHANDLER, « Stratégies et structure de l'entreprise », Les éditions d'organisation, 1989, p77
- ELKADIRI Youness, RICHIR Mathieu, SOMVILLE Laurent, TOSELLI Frédéric, VESSEUR Michaël « Rapport du module environnement mondialisation », Ecole Nationale Supérieure des Mines, SAINT-ETIENNE, promotion 2003, Décembre 2003-Avril 2004, p1, p 3, p 9
- FRANCOIS Poulon, « Economie générale », Edition Dunod, Paris 1984, p 125-130
- GNOS Claude, « Production, Répartition et Monnaie », Edition Universitaire de Dijon, 1992, p 25, p 35
- JEAN PIERRE Angelier, « Economie industrielle », PUF Grenoble, 1991, p 45-46, p 56
- MONTBRIAL, « Economie théorique », PUF, 1971, p 12, p 45-46
- PERROUX François, BLOCH-LAINE François, « L'entreprise et l'économie du XX<sup>ème</sup> siècle », PUF, 2<sup>ème</sup> Edition Tome 2, 1968, p 55
- PIERRE Salama, JEAN Valier, « Une introduction à l'économie politique », Edition Maespero, Paris 1973, p 85-89
- PIETTRE Alain et REDSOLB Alain, « Pensée économique et théories contemporaines », Edition Dalloz, 1986, p 55-57, p 70-71
- RAINELLI Michel, « L'organisation mondiale du commerce », Edition 6<sup>ème</sup> La Découverte, Repères, 2002, p3-7
- RAZAFINDRAKOTO Mireille « La dynamique du secteur industriel à Madagascar : des perspectives favorables à l'horizon ... mais un chemin sème d'embûches », Projet MADIO, Juin 1997, p 1-23

-RAZAFINDRAKOTO Mireille « Dynamique du secteur industriel moderne sur longue période : 1966-1994 ou comment se perdre en une décennie ? », Projet MADIO, Mars 1996, p1-34

## **TEXTES ET ARTICLES**

-Code de douane 2010

-Rapport annuel 2001, Organisation mondiale du commerce

-Tarif des droits et taxe en 1961

- Tableau annexé au décret N° 67- 554 du 19 décembre 1967 paru au JORM N° 570 du 30 décembre 1967

-Tarif des droits et taxes mise à jour du 15 Mars 1999

- Tarif 2010

## **COURS**

- Cours de Madame RAJAOSON Lalao, « Economie Industrielle », Département Economie, 4<sup>ème</sup> Année, 2011

- Cours de Monsieur RAMIARISON Hery, « Economie Internationale », Département Economie, 3<sup>ème</sup> Année, 2010

- Cours de Monsieur RAMIARISON Hery, « Développement et Croissance », Département Economie, 3<sup>ème</sup> Année, 2010

## **SITE INTERNET**

-[www.douane.gov.mg](http://www.douane.gov.mg)

# **TABLE DES MATIERES**

**REMERCIEMENTS**

**SOMMAIRE**

**LISTE DES ABREVIATIONS**

**LISTE DES GRAPHIQUES**

**LISTE DES TABLEAUX**

**INTRODUCTION GENERALE .....**.....1

**PREMIERE PARTIE : APPROCHE THEORIQUE SUR L'INDUSTRIE ET les DROITS  
DE DOUANE .....**.....3

**CHAPITRE I : PRESENTATION DE L'INDUSTRIE ET DES DROITS DE DOUANE ....**4

**SECTION 1 : Théories sur l'industrie .....**.....4

**1-1 Courant libérale.....**.....4

**1-1-1 Visions des classiques .....**.....5

**1-1-2- Visions des néoclassiques .....**.....7

**1-2-1 Evolution industrielle de Marx.....**.....9

**1-2-2 Industrie, profit et concurrence .....**.....10

**SECTION 2 : DROITS DE DOUANE .....**.....11

**2-1 Protectionnisme.....**.....11

**2-1-2 Instruments de protectionnisme.....**.....12

<b>2-2 Pratique des droits de douane.....</b>	<b>13</b>
<b>2-2-1 Hypothèses de bases.....</b>	<b>14</b>
<b>2-2-2 Application des droits de douane .....</b>	<b>15</b>
<b>CHAPITRE II : UTILISATION DES DROITS DE DOUANE COMME BASES D'EXPRESSIONS DES STRATEGIES INDUSTRIELLES .....</b>	<b>19</b>
<b>Section 1: Droits de douane élevés : stratégie d'industrialisation par substitution aux importations .....</b>	<b>19</b>
<b>1-1-Principes théorique : théorie des industries naissantes.....</b>	<b>20</b>
<b>1-2 Fonctionnement.....</b>	<b>21</b>
<b>1-3 Critiques.....</b>	<b>23</b>
<b>Section 2: Droits de douane faibles : stratégie d'industrialisation par substitution aux exportations.....</b>	<b>25</b>
<b>2-1- Principes .....</b>	<b>25</b>
<b>2-2 Moyens et Critiques .....</b>	<b>26</b>
<b>2-2-1 Emprunts et aides .....</b>	<b>26</b>
<b>2-2-2 Investissement direct étranger .....</b>	<b>27</b>
<b>DEUXIEME PARTIE : ANALYSE PRATIQUE DES DROITS DE DOUANE POUR L'INDUSTRIE, Cas Madagascar .....</b>	<b>31</b>
<b>CHAPITRE I : ANALYSE DE LA VARIATION DU TARIF DES DROITS DE DOUANE .....</b>	<b>32</b>
<b>Section 1 : Vérification : droits élèves (ISI) , droits faibles (ISE) sur les produits</b>	

<b>industriels .....</b>	<b>32</b>
<b>1-1 Comparaison des tarifs de 1967 et de 1999 du chapitre 15 .....</b>	<b>32</b>
<b>1-2 Etude de stabilité des tarifs .....</b>	<b>35</b>
<b>Supposons que les tarifs sont stables s'ils ne subissent pas de grande modification tarifaire, soit une plus 5%. Pour voir la stabilité des tarifs de chaque stratégie industrielle, il est nécessaire de comparer deux années pendant chaque période. ....</b>	<b>35</b>
<b>Section 2 : Evaluation des résultats .....</b>	<b>37</b>
<b>2-1Résultats .....</b>	<b>37</b>
<b>2-1-1Droits élevés sur les produits industriels : performance locale des industries.....</b>	<b>38</b>
<b>2-1-2 Droits faibles sur les produits industriels : performance du point de vue extérieur...<b>41</b></b>	<b>41</b>
<b>2-2 Critiques et Solution.....</b>	<b>43</b>
<b>Section 1 : Causes de l'emprise .....</b>	<b>46</b>
<b>1-1 Recours aux accords entre les organismes particuliers.....</b>	<b>47</b>
<b>1-1-1 Investisseurs .....</b>	<b>47</b>
<b>1-1-2 Organisme d'intégration régionale .....</b>	<b>49</b>
<b>1-2 Recours aux accords des organismes internationaux .....</b>	<b>49</b>
<b>1-2-1 Banque Mondiale et Fond Monétaire international.....</b>	<b>49</b>
<b>1-2-2 Organisation mondiale du commerce .....</b>	<b>50</b>
<b>2-1 Conditions de base .....</b>	<b>52</b>
<b>2-1-1 Augmentation de la production agricole .....</b>	<b>52</b>
<b>2-1-2 Possession de meilleures infrastructures .....</b>	<b>53</b>

<b>2-1-3 Renforcement des capacités et productivités à l'échelle nationale.....</b>	<b>53</b>
<b>2-1-4 Intégration des politiques industrielles et environnementales .....</b>	<b>54</b>
<b>2-1 Incitations.....</b>	<b>55</b>
<b>2-2-1 Encouragement de l'épargne et l'investissement.....</b>	<b>55</b>
<b>2-2-2Encouragement des micro entreprises et les PME .....</b>	<b>56</b>
<b>2-2-3GarantiE de la stabilité pour créer de nouveaux débouchés .....</b>	<b>57</b>
<b>CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>59</b>

## **ANNEXES**

## **BIBLIOGRAPHIE**

Nom : RASOANINDRIANA

Prénoms : Andréa Lovasoa

Titre : UTILISATION DES DROITS DE DOUANE POUR L'INDUSTRIE : cas Madagascar

Nombre de page : 60 pages

Tableau : 06 tableaux

Graphique : 04 graphes

### RESUME

NOMBREUSES SONT LES ÉCONOMISTES QUI CONFIRMENT UNE RELATION DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL AVEC LE COMMERCE EXTÉRIEUR. DAVID RICARDO AFFIRME QUE CE DÉVELOPPEMENT S'ACQUIT EN PRATIQUANT LE LIBRE-ÉCHANGE, CE QUI EST NIÉ PAR MARX QUI PROPOSE LE PROTECTIONNISME. LE NIVEAU DES DROITS DE DOUANE EST ACCEPTÉ PAR TOUS LE MONDE, POUR L'EXPRESSION DE SON OUVERTURE OU DE SA PROTECTION ENVERS L'EXTÉRIEUR. C'EST POUR CELA QUE LES DROITS DE DOUANE ÉLEVÉS SUR LES PRODUITS MANUFACTURIERS POUR DÉSIGNER LA STRATÉGIE D'ISI ET LES DROITS FAIBLES POUR EXPRIMER LA STRATÉGIE D'ISE. CES MODES D'EXPRESSIONS SONT VÉRIFIÉS DANS LE CAS DE MADAGASCAR. LES DROITS DE DOUANE ÉLEVÉ SUR LES PRODUITS INDUSTRIELS CONTRIBUENT DAVANTAGE À LA PERFORMANCE LOCALE ET À LA PERFORMANCE DU POINT DE VUE EXTÉRIEUR DES INDUSTRIES MALGACHES PAR RAPPORT AUX DROITS FAIBLES SUR LES PRODUITS TRANSFORMÉS ET CE QUELQUE SOIT LE NIVEAU DES DROITS SUR LES INTRANTS. D'APRÈS L'ANALYSE THÉORIQUE, NOUS DEVONS RETENIR LES DROITS DE DOUANE FAIBLES SUR LES INTRANTS ACCOMPAGNÉS DE CES DROITS ÉLEVÉS, DE PLUS LES PRODUCTEURS ONT DES PRÉFÉRENCE SUR LES INTRANTS IMPORTÉS. MAIS NOUS SOMMES SOUS L'EMPRISE DES DROITS DE DOUANE FAIBLES SUR LES PRODUITS MANUFACTURIERS À CAUSE DES DIVERS ACCORDS AVEC LES INVESTISSEURS, LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET DES ACCORDS DANS L'INTÉGRATION RÉGIONALE. IL NOUS RESTE DE RENFORCER LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL. SI NON, POURRONS NOUS FAIRE UNE CRÉATION MONÉTAIRE ET ÊTRE DANS L'ISOLEMENT FACE AUX DIFFÉRENTES GROUPEMENTS AFIN D'ÉCHAPPER À L'EMPRISE DES DROITS FAIBLES ET PRATIQUER LES DROITS DE DOUANE ÉLEVÉS SUR LES PRODUITS INDUSTRIELS IMPORTÉS ?

Mots clés : Industrie, droits de douane, stratégie industrielle, mondialisation

Encadreur : RAVONJIARISON Cousin Germain

Adresse de l'auteur : Lot III K 9 D Andavamamba Anjezika II